

Chapitre XXXIV

SIÈGE ET REPRISE DE TOULON (septembre-décembre 1793)**LA SITUATION MILITAIRE DE CETTE PLACE AVANT LE SIÈGE
(mars 1793)****L'ARMEMENT DU FRONT OUEST
(ouvrages côtiers seulement)**

Voici quel était, quelques mois avant le commencement des opérations qui devaient aboutir à la reprise de Toulon, l'armement des batteries et des forts permanents se trouvant à l'occident de cette ville forte ; la plupart de ces ouvrages étant situés sur le territoire de la commune de La Seyne.

La situation que nous donnons ci-après est celle qui existe à la date du 3 mars 1793.

Commune de La Seyne :

- *Ouvrage de l'Éguillette* (matériel de côte) : 10 canons en fer de 36 et 7.350 livres de poudre ;
- *Ouvrage de Balaguier* (mat. de côte) : 5 canons en fer de 36, 2 de 12 ; 2 mortiers en fer de 12 et 19.800 livres de poudre ;
- *Ouvrage de la Caraque* (mat. de côte) : 7 canons en fer de 36 et 5.700 livres de poudre ;
- *Batterie du Puits* (mat. de côte) : 7 canons en fer de 36 et 1.000 livres de poudre ;
- *Batterie de Mord'huy* (mat. de côte) : 4 canons en fer de 24 ; 400 livres de poudre ;
- *Batterie de La Coudoulière* (mat. de côte) : 2 canons de 36 ; 292 livres de poudre ;
- *Ouvrage de Saint-Elme* : 11 canons de 36 (en fer), 2 de 8 ; 1 mortier en fer de 12 ; 1.482 livres de poudre ;
- *Batterie de Fabrégas* (mat. de côte) : 3 canons en fer de 24 et 500 livres de poudre ;
- *Batterie du Bau-Rouge* (mat. de côte) : 3 canons en fer de 24 et 500 livres de poudre ;
- *Batterie Saint-Pierre-des-Embiez* (Le Brusç) : canons en fer de 36 ;

Commune de Six-Fours :

- *Batterie du Grand-Rayollet* (mat. de côte) : 4 canons de 24 ; 838 livres de poudre ;
- *Fortin du Cap Nègre* (mat. de côte) : 1 canon de 36, 3 de 24 ; 945 livres de poudre ;

Commune de Saint-Nazaire (Sanary) :

- *Batterie de Port-Issol* (mat. côte) : 4 canons en fer de 18 ; 640 livres de poudre ;
- *Fortin de la Cride* (mat. côte) : 4 canons de 24 ; 774 livres de poudre.

Nota. — La redoute de Malbousquet (commune de Toulon) n'est pas armée à la date du 3 mars 1793, ni le fort et la redoute de Saint-Antoine ; en juillet 1793, à la veille même du siège, des ouvriers des localités des environs de Toulon travaillent au fort de Malbousquet.

D'autre part, la citadelle de la Grosse-Tour, le fort Lamalgue et la batterie de la Croupe-Lamalgue (tous en commune de Toulon) qui sont vis-à-vis de nos ouvrages de l'Éguillette, de Balaguier et de la Caraque (Saint-Mandrier) possèdent l'armement suivant :

- *Grosse-Tour* : 3 canons en fer de 36, 19 de 24, 6 de 6, 4 mortiers en fonte de 12 ; 25.597 livres de poudre ;
- *Fort Lamalgue* : 3 canons en fonte de 24, 2 de 8 ; 36 canons en fer de 24, 23 de 18, 23 de 12, 21 de 8 et 12 de 6 ; approvisionnement en poudre : 41.000 livres ;
- *Batterie de la Croupe-Lamalgue* : 9 canons en fer de 36, 2 mortiers en fer de 12 ; la poudre est stockée à la Grosse-Tour.

À PROPOS DE LA DÉFENSE DU LITTORAL SOUS LA RÉVOLUTION**OBSERVATIONS**

Plus tard, dans le secteur ouest, furent édifiés les ouvrages indiqués ci-dessous, mais seulement après le siège de 1793 :

- *la batterie de « Notre-Dame »*, dite aussi batterie « du Cap-Vieux », située sur un promontoire à l'ouest du cap Sicié, regardant vers le large.
Cette batterie fut édifiée en 1794 lors de la réorganisation, par Bonaparte, de la défense des côtes de Provence. C'est donc une erreur de dire que cet ouvrage se trouvait en service lors du siège de Toulon de 1793 ;
- *la batterie de La Verne* : à l'est de Fabrégas ; elle sera armée sous le premier Empire.

Quant au fortin de la Cride, en terre de Sanary, il fut établi à une époque de peu antérieure à 1695, époque où il fut armé en mortiers, canons et poudre sur les ordres du maréchal de Tourville.

LA RÉVOLTE DE TOULON (juillet-août 1793)

D'une façon générale, on connaît les événements qui se passèrent dans notre région en 1793 et qui précédèrent l'arrivée de l'armée de la Convention devant la place forte de Toulon à la fin du mois d'août.

Or, depuis le début de l'année, la ville de Toulon avait une municipalité jacobine qui, représentant une minorité de la population, s'était attribuée tous les droits et tous les pouvoirs, réussissant à se faire détester par une bonne partie des Toulonnais. Les honnêtes gens, les habitants qui désiraient la paix et l'ordre dans leur cité étaient, de ce fait, à la merci d'énergumènes se signalant surtout par leurs excès et par leurs violences.

D'autre part, les propagandistes du parti jacobin exerçaient fortement leur action sur le personnel de l'Arsenal et sur celui des navires de guerre présents au port ou sur la rade ; l'affaire des frégates la Minerve et la Melpomène, l'exécution du capitaine de vaisseau Basterot de la Barrière et du chanoine de Bastard, qui eurent un grand retentissement à Toulon et à La Seyne, fournissaient le témoignage de l'esprit d'indiscipline, de méfiance et d'insubordination qui régnait à bord de certains bâtiments.

À ces faits peuvent s'ajouter l'incarcération de soixante-treize notables enfermés le 20 mai au fort Lamalgue et, sur un plan plus général, la proscription des Girondins, du 31 du même mois, qui dans toute la France ébranla la situation des partis modérés de la République.

Une réaction contre un pareil état de choses était inévitable. En effet, elle ne tarda guère à se manifester, aussi bien à Toulon que dans le département du Var où les républicains constitutionnels s'unirent, pour la circonstance, aux royalistes et anti-conventionnels contre les clubs et les partisans de la Montagne.

Le fédéralisme avait fait des progrès dans le Midi.

Des sections anti-révolutionnaires se formèrent à Toulon, Hyères, Cuers, Le Beausset, La Valette, Bormes, Brignoles et dans d'autres lieux du département. Il en fut de même à La Seyne ; dès le mois de juillet, des sections y furent constituées, portant divers noms de quartiers. Celle de Saint-Roch, par exemple, eut comme vice-président un commissaire des classes de la Marine, Pierre Maunier, et comme secrétaire un sieur Nicolas Cauvin, exerçant la profession de notaire en cette ville.

Le 14 juillet 1793, on constitua à Toulon un comité général des délégués des sections appartenant à la cité ; de tendance girondine, à l'origine, le mouvement devint rapidement anti-conventionnel. Les sections des localités environnantes furent invitées à se faire représenter au sein du comité général toulonnais. Pour La Seyne, nous trouvons comme délégué des sections locales un nommé Vincent Michel, ménager (cultivateur) de son état, qui participera aux délibérations de l'Assemblée générale sectionnaire qui se tiendra à Toulon le 25 août suivant. Parmi les autres membres du mouvement anti-montagnard seynois se rencontrèrent des citoyens appartenant à divers milieux de la société qui étaient las du désordre et de la tyrannie ; après le siège, ces citoyens seront les victimes de ce que l'on nommera plus tard : « Le drame de Toulon ».

C'est au moment où l'armée républicaine approchait de Toulon que s'accomplit l'acte détestable et dangereux de l'aliénation, entre les mains d'une puissance ennemie de la France, du grand port militaire de la Provence et de la flotte qu'il abritait. Certes, ce geste doit être jugé par l'historien en se plaçant dans les circonstances de 1793, dans l'ambiance des conditions critiques et douloureuses où il fut fait, mais il constitua un abandon et une faiblesse d'une telle gravité qu'en dépit des excuses et des raisons qui ont été invoquées par certains auteurs, il est demeuré sévèrement jugé par les Français de tous les partis.

Pourtant, il est juste de reconnaître que, parmi les sectionnaires de Toulon les plus dressés résolument contre la Convention, il en fut qui s'élevèrent contre cette décision de confier la place de guerre aux Anglais et à leurs alliés ; il y eut des royalistes patriotes qui ne se prêtèrent pas à cette cession du patrimoine maritime et national.

Au cours de cette fatale nuit du 29 août 1793, pendant laquelle furent discutées les propositions de l'amiral Hood commandant l'escadre britannique de la Méditerranée occidentale, des hommes clairvoyants mirent en garde leurs compatriotes contre tout ce que pouvaient receler la perfidie et la convoitise étrangères.

Nous sommes persuadé qu'à part quelques fanatiques, vraiment aveuglés par la passion politique, ou certains hommes intéressés, comme il s'en trouve toujours, il n'y eut aucun parti, aucun Provençal, aucun Français dignes de ce nom qui voulurent réellement livrer Toulon aux étrangers. À plusieurs reprises, l'ordonnateur Puissant, témoin de ces événements, exprime la même opinion dans ses mémoires.

Ce qui semble montrer que l'insurrection de Toulon ne fut pas, tout au moins dans ses débuts, spécifiquement dirigée contre la Convention nationale, c'est l'adresse que les nouveaux administrateurs de la ville lui firent parvenir : « Nous voulons la République une et indivisible ; chez nous, on ne voit aucun signe de rébellion. Les représentants Barras et Fréron mentent honteusement en nous dépeignant comme des complices d'intelligence avec les Anglais et les fanatiques de la Vendée ».

Au même instant, la municipalité sectionnaire continuait à pourvoir au ravitaillement de notre armée d'Italie²⁵⁹. Par ailleurs, à la date du 19 juillet, un canot anglais, qui avait été envoyé en parlementaire au port, avait été mis dans l'obligation d'amener le pavillon blanc qu'il arborait et de remplacer ce dernier par un pavillon tricolore pour pouvoir être autorisé à aborder la terre.

En toute objectivité, il apparaît que les véritables responsables de la révolte toulonnaise, de celle de la Vendée et des autres mouvements insurrectionnels qui se produisirent en 1793 furent les Saint-Just, les Robespierre et les autres despotes qui exercèrent leurs folles et désastreuses théories aux dépens du peuple français. Ce fut, pendant ces tragiques jours de la Révolution, une dictature sanglante, brutale, au profit

259. Pour peu de temps encore car, à la fin de juillet, le capitaine de frégate, commandant la *Junon*, désigné par le chef de l'administration de la Marine, à Marseille, Pour escorter six navires frétés par le port de Marseille et destinés à l'armée d'Italie informe ce fonctionnaire qu'il ne peut déférer à l'ordre reçu, l'amiral de Trogoft lui ayant enjoint de rester mouillé sur rade jusqu'à nouvel ordre (Arch. départem. des B.-du-Rh., série L).

de trop d'hommes dépourvus de mœurs ou illuminés de doctrines, cupides ou ambitieux, qui souleva les populations et déchira l'intérieur de la patrie pendant que les meilleurs de ses fils la défendaient aux frontières.

Déjà, dans la soirée du 27 août, les Britanniques avaient débarqué un détachement de quinze cents hommes avec leurs officiers.

Le lendemain 28, ils prirent possession du fort Lamalgue et la flotte anglo-espagnole entra sur rade dans la soirée de ce même jour.

Devant ces événements, l'amiral français de Saint-Julien, le commandant de la *Topaze* et trois mille matelots qui s'étaient déclarés contre les Anglais quittèrent leurs bâtiments sur des chaloupes et débarquèrent à Balaguier, sur le territoire de la commune de La Seyne. De là, un certain nombre de ces hommes partirent pour Marseille en vue de rallier l'armée Carteaux ; d'autres rentrèrent dans leurs foyers. En outre, près de quatre cents galériens, évadés du bagne de Toulon, et des matelots du vaisseau le *Thémistocle* se cachèrent dans les bois de Janas (La Seyne) ou dans la campagne de Saint-Nazaire (Sanary) ²⁶⁰.

Cependant, la plupart des équipages provençaux restèrent fidèles à l'amiral Trogoff, qui était favorable aux royalistes, et l'escadre française postée aux Vignettes se replia et vint prendre son mouillage en petite rade tandis que cinq mille marins environ, originaires des côtes de l'Océan, « les Ponantais », se disposèrent à rallier la Bretagne sur des vaisseaux que les Anglais laissèrent, effectivement, appareiller de Toulon.

L'entrée de Toulon n'avait pas, hélas ! été disputée aux adversaires héréditaires de notre marine ! qu'aurait pensé le grand Suffren d'une telle abdication ?

LE SIÈGE

ACTIONS ET FAITS PRELIMINAIRES

Le 31 août 1793, l'avant-garde de l'armée républicaine de Carteaux, venue de Marseille et dont le Q.G. était au Beausset, eut un violent engagement à Ollioules avec un détachement anglais ; à la suite de cette rencontre, la majeure partie de la population de ce village, épouvantée, se rendit à Toulon. D'autre part, peu de temps auparavant, les débris des troupes fédéralistes des Bouches-du-Rhône, qui avaient battu en retraite devant les républicains, avaient cantonné, partie à Ollioules, avec un bataillon de volontaires nationaux, partie à La Seyne ; la garnison d'Ollioules fut refoulée en même temps que les Anglais le 31 août.

Mais ces derniers, revenant à la charge, reprirent aussitôt ce bourg en s'emparant d'une partie de l'artillerie républicaine ; les soldats de Carteaux se replièrent alors sur Le Beausset ²⁶¹.

260. Après être resté quelque temps dans les bois du terroir de La Seyne, l'amiral de Saint-Julien finit par se constituer prisonnier chez les Espagnols.

261. Après le combat, un drapeau du 5e bataillon des Bouches-du-Rhône fut trouvé sur le grand chemin d'Ollioules.

Le 7 septembre, nouveau combat qui permet aux républicains de s'installer aux gorges d'Ollioules et de chasser, finalement les alliés du verrou qui fermait le débouché de la route de Toulon. Entre-temps, de nombreux citoyens du Beausset, imitant l'exode des gens d'Ollioules, s'étaient aussi réfugiés à Toulon.

C'est vers ce moment, le 14 septembre, que fut publié le fameux arrêté des représentants de la Convention qui considéra les Varois réfugiés dans Toulon comme étant, désormais, coupables du crime d'émigration :

Arrêté des représentants Gasparin, Escudier, Saliceti réputant « émigrés » les Varois réfugiés dans Toulon ;

« Liberté, Egalité,

« Au nom du peuple français

« Les représentants du peuple, près l'armée envoyée contre les rebelles de Toulon ;

« Considérant que les habitants des campagnes qui se sont rendus à Toulon pour y soutenir, à force ouverte, les principes de ceux qui ont levé l'étendard de la rébellion, ont participé à l'horrible trahison qui a livré cette ville aux ennemis de la République, DECLARENT :

« 1° Que les citoyens non domiciliés à Toulon, qui maintenant se trouvent dans cette ville, sont dans le cas fixé par la loi du 23 juillet 1793 ; en conséquence, l'administrateur du département du Var est chargé de faire exécuter toutes les lois concernant les émigrés à l'égard des citoyens de son arrondissement qui se trouvent dans le cas prévu par le présent article ;

« 2° Le directoire du département est pareillement chargé de mettre en état d'arrestation toutes les personnes suspectes ainsi que les familles et parents des citoyens renfermés dans la ville de Toulon.

« Fait au Q.G. du Beausset, le 14 septembre 1793, l'an II de la République,

« Signé : Gasparin, Escudier, Saliceti et Thune, secrétaire ²⁶² ».

Après leur succès d'Ollioules, les républicains avancèrent des deux côtés de la grande route (aujourd'hui Nationale n° 8), en direction générale de Toulon ; le quartier général demeurant établi à Ollioules où il restera pendant la durée du siège. Quant à l'état-major de leurs troupes, il vint s'installer au château de Montauban qui possédait des vues étendues vers la petite rade occidentale et vers La Seyne ²⁶³.

C'est dans ce château construit en 1622 que vint loger, au milieu des représentants et des officiers, accompagné de sa digne et exubérante épouse, le général empanaché et peu capable Jean-François Carteaux.

262. Archives départementales du Var, série L.

263. Ce château figure sur la carte au 1/50.000e de la région de Toulon de l'édition 1935 du service géographique de l'Armée. Il appartenait, avant la Révolution, au capitaine de vaisseau P.-A. de Beaussier de Châteauvert, qui sera fusillé à Lyon en février 1794.

Ce fut vers ce moment (12 septembre ?), qu'un obscur capitaine d'artillerie de vingt-quatre ans, regagnant Nice, passa au Beausset où il fut arrêté au passage par son compatriote Saliceti qui lui confia le commandement de l'artillerie républicaine en remplacement de Dommartin qui venait d'être grièvement blessé lors des combats d'Ollioules.

C'est ainsi que Bonaparte parut sur le seuil de la gloire ; promu peu de jours après chef de bataillon provisoire, il s'empressa de faire, en compagnie de deux officiers de son arme, l'ascension du bourg de Six-Fours pour examiner, de ce magnifique belvédère, son futur champ de bataille. Il ne manqua pas, naturellement, d'y interroger les habitants du pays.

À Montauban, Bonaparte démontra à Carteaux, par un bref essai de coups de canon, que la batterie qu'on y avait installée, située trop loin des objectifs marins avancés dans la baie de La Seyne, ne pouvait effectuer des tirs de quelque utilité et gaspillerait certainement ses boulets. Soutenu par le représentant Gasparin, Bonaparte obtint qu'on se porta plus en avant en direction de la Garenne et de La Seyne ; à l'occasion de la discussion, il reçut un appui inattendu et indirect de la part de la propre épouse du général Carteaux qui ne pouvait s'empêcher d'éprouver une secrète sympathie pour le jeune officier à l'esprit si vif et impérieux.

La batterie installée à Montauban comprenait : 2 canons de 24, 2 de 16 et 1 mortier.

On montre, dans ce château, à son premier étage, la chambre où Bonaparte aurait couché pendant les quelques jours qu'il y séjourna et où, a-t-on dit sans trop de preuves, venait le visiter M^{me} Carteaux.

La batterie de « la Montagne ». — C'est sur la hauteur dite de la Garenne, à la cote 65, au nord immédiat de la gare actuelle de La Seyne, à un kilomètre et demi environ de Montauban et à vol d'oiseau, que le nouveau commandant de l'artillerie fit installer une autre batterie étant plus à même de toucher ses adversaires. Ses pièces de 24 étaient placées près de l'ermitage de Saint-Laurent où se trouve aujourd'hui le domaine de la Cruvillière ; le 19 septembre, elles ouvrirent le feu sur Malbousquet, occupé par les Anglais, et sur la baie de Brégaillon (commune de La Seyne) d'où elles chassèrent une frégate et deux pontons armés ennemis.

Pendant le duel d'artillerie, un magasin à munitions de la Garenne fut touché par un projectile anglais qui le fit sauter ²⁶⁴.

Mais Bonaparte, continuant son mouvement de glissement vers le territoire de La Seyne, fait un nouveau bond en avant pour rendre son action contre la flotte alliée plus efficace et pour se rapprocher de la presqu'île de Balaguier dont la chute, à son avis, partagé par Dugommier et plusieurs officiers, doit entraîner la chute de Toulon.

De son coup d'œil déjà admirable, il a choisi la colline de Brégaillon qui domine la partie ouest de la petite rade et, proche de la chapelle de ce lieu, il y installe

264. Le domaine de la Cruvillière appartient, de nos jours, à M. le colonel Ficonetti et à M^{me} Prangé, sa sœur, veuve d'un capitaine de vaisseau. Aux alentours de ce domaine et à l'intérieur même de la propriété, un assez grand nombre de projectiles de 1793 ont été recueillis.

une puissante batterie qui pourra faire du bon travail. Nous reviendrons à son sujet un peu plus loin, au cours du développement de notre récit des opérations.

L'OCCUPATION DE LA SEYNE PAR L'ARMÉE REPUBLICAINE

(21 septembre 1793)

Venues, comme nous l'avons indiqué, du terroir d'Ollioules, les troupes de la Convention, commandées par le général Delaborde, entrèrent dans la ville de La Seyne le 21 septembre 1793. Auparavant, le général en chef Carteaux avait ordonné à ses habitants d'évacuer la localité dans les vingt-quatre heures sous peine de mort ; c'est alors qu'un assez grand nombre de Seynois, obéissant à cette injonction, se rendirent par mer à Toulon ou sur des bâtiments ancrés en rade du Mourillon. D'autres s'enfuirent dans les campagnes, à Six-Fours et même à Saint-Nazaire (Sanary) et au Brusac qui avaient été occupés également par Carteaux aux dates des 8 et 14 septembre ; à Saint-Nazaire, on compte trois cent quatre-vingts réfugiés seynois.

Au cours du siège de 1793 et de l'année suivante, Saint-Nazaire sera occupé par des détachements du 10^e bataillon de la Drôme, de la 1^{ère} compagnie d'artillerie de la Lozère, du 1^{er} bataillon du Mont-Blanc et par la légion des Allobroges.

La plupart des hommes de ces unités furent logés dans des chapelles d'où la Révolution avait banni le culte, principalement dans celle des Pénitents-Blancs qui avait été fondée par Barthélemy de Don, tué à l'ennemi en 1710, capitaine des vaisseaux du roi.

Les habitants de cette localité prodiguèrent des soins dévoués aux malades et aux blessés de l'armée en bataille dans le terroir de La Seyne ; deux patrons pêcheurs du port de Saint-Nazaire étaient requis de pêcher tous les jours le poisson nécessaire aux malades et aux convalescents des ambulances républicaines (Archives de Sanary ; H. 2).

Dès son occupation par les forces républicaines, La Seyne fut bombardée par les vaisseaux de l'amiral Hood sous le prétexte que des chantiers de notre ville avaient construit des brûlots et des chalands pour l'armée Carteaux ; les Anglais accusèrent les autorités du pays d'avoir violé la neutralité promise concernant La Seyne (23 septembre 1793).

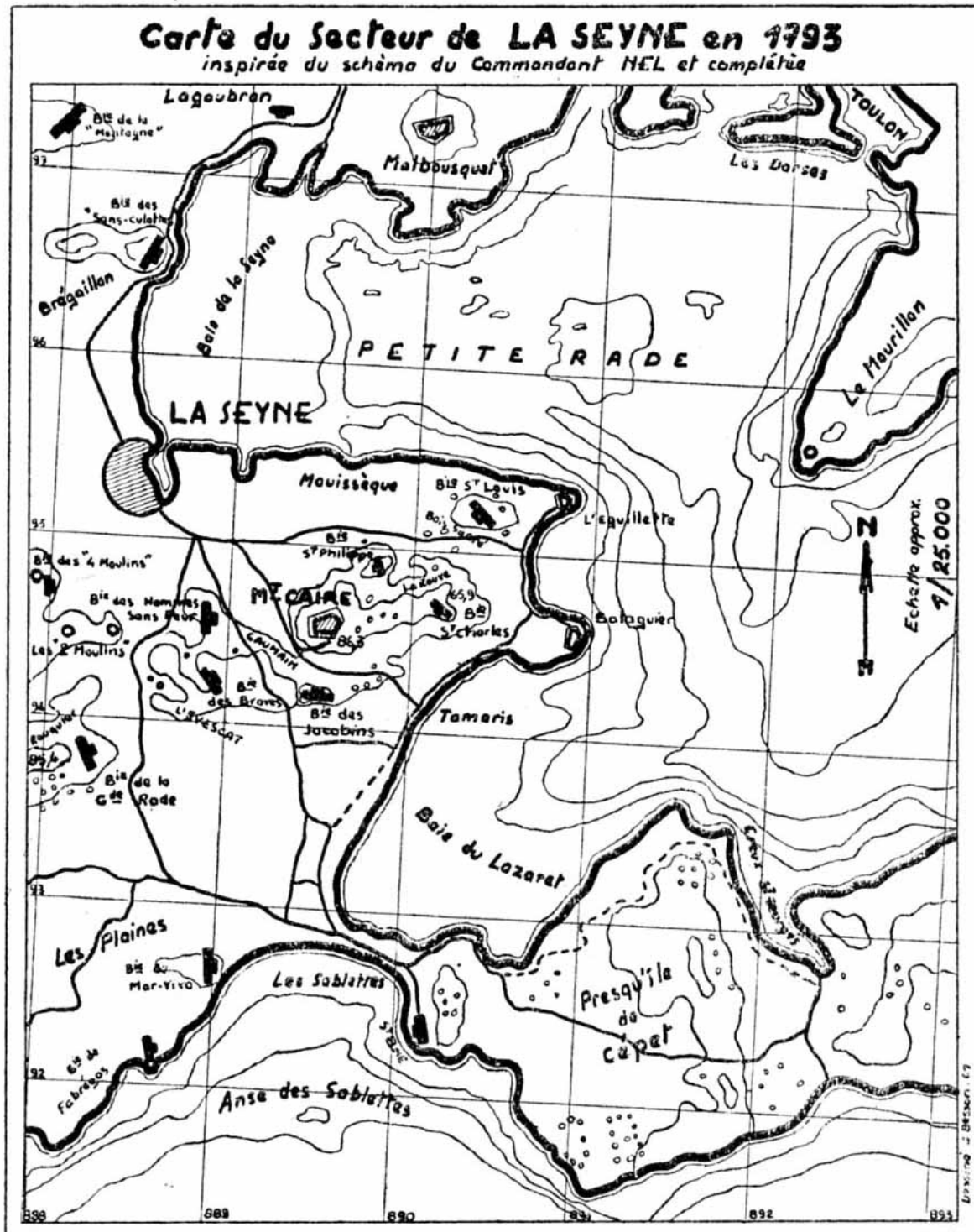
D'autre part, peu de jours avant que les républicains y soient entrés, à la date du 10 septembre, le commissaire de la Marine chargé du quartier de La Seyne reçut la lettre suivante du général anglais I. Gell :

« Au commissaire de la Marine à La Seyne,

« Monsieur, je désire que vous donniez ordre immédiatement aux vaisseaux qui sont au canal, dans le bassin de La Seyne, de partir sur-le-champ pour se rendre à Toulon.

« La demande que je vous fais est en conséquence des avis que j'ai reçus du Comité général sectionnaire et du commandant en chef anglais de la place.

« J'espère que vous ne perdrez point de temps à vous y conformer.



« Si vous ne jugiez à propos d'y accéder, les malheurs que votre ville éprouverait rejailliront sur vous-même. Je suis chargé aussi de vous informer que les ouvriers de La Seyne qui voudront venir à Toulon pour travailler sur les vaisseaux anglais, ou à l'Arsenal, seront payés en argent conformément aux journées qui leur étaient accordées précédemment et qu'ils recevront tous les encouragements possibles.

« Je suis, etc. »

Signé (à l'original) : I. GELL.

« Celle lettre, nous dit Louis Honoré ²⁶⁵ était consécutive à l'ordre donné le 30 août par Burgues, Tardieu, Pernety et Doumet, membres du Comité général, de l'aire appareiller en rade de Toulon tous les bâtiments de La Seyne. Ledit ordre avait été adressé à la municipalité de La Seyne à la tête de laquelle se trouvaient le maire Couret, assisté de F. Trébut et Funel, officiers municipaux ».

Un petit nombre de Seynois seulement consentirent, sans doute pressés par le besoin, à venir s'embaucher à Toulon à la suite de cet appel. Ils furent payés au tarif des salaires français et en argent selon la promesse qui avait été faite ²⁶⁶. Mais ce pain de l'occupant ne pouvait être qu'amer à des bouches françaises.

L'EXTENSION DE LA BATAILLE

Notre ville de La Seyne allait donc se trouver, de par sa situation géographique, au centre même des opérations de guerre capitales qui allaient, en cet automne de 1793, se dérouler sur son propre territoire ; opérations au cours desquelles se révélera le plus grand génie militaire des temps modernes, celui de Napoléon.

On connaît généralement, tout au moins dans leurs grandes ligues, car de nombreux historiens les ont raconté, les diverses phases de la manœuvre stratégique dont le dénouement heureux aboutirait à la reprise de la place forte de Toulon.

À la suite de son avance et de l'occupation de Saint-Nazaire, de Six-Fours et de La Seyne, l'armée républicaine avait poussé dans le sud de la presqu'île de Sicié et était venue former un vaste demi-cercle autour de la position principale des Anglais et de ses annexes basées sur le massif du Caire, dans la péninsule de Balaguier, positions que les républicains débordaient par le sud dans la région de Fabrégas et des Sablettes.

Les alliés, il est vrai, continuant à tenir solidement les terres de Saint-Mandrier verrouillées à l'isthme des Sablettes.

Nous avons dit que le 19 septembre la batterie de la Montagne (sise à la Garenne) avait engagé la lutte avec des fractions de la flotte coalisée embossées dans le fond ouest de la Petite rade et avec la redoute de Malbousquet ; mais beaucoup plus proche, moins gênée par les accidents de terrain et par les arbres ou constructions ²⁶⁷,

265. Louis Honoré, auteur de *L'Emigration dans le Var* (Mémoires de la Société d'Études de Draguignan, 1923).

266. Archives départementales du Var, série M.

267. Il faut noter qu'en 1793, sauf les moulins à vent, il n'existait, dans ce quartier, ni la Pyrotechnie maritime, ni le champ de courses de La Goubiran, ni maintes constructions édifiées depuis sur la hauteur de Brégaillon.

ayant des vues franches sur le rivage, la batterie des « Sans-Culotte, de Brégaillon entreprend, après le 20 septembre, une violente et longue action contre les vaisseaux et pontons ennemis qui se tiennent du côté nord-ouest de l'Éguillette.

Cette fameuse batterie des « Sans-Culotte », dont le nom sera retenu par notre histoire militaire, possédait comme armement : une pièce de 36, quatre de 24, un mortier de 129 pouces et une couleuvrine de 44.

Par la suite, quelques pièces de cette batterie, dont la fameuse couleuvrine provenant de Marseille, furent établies sur le bord même du rivage, à l'endroit où sont situés, aujourd'hui les ateliers de démolitions navales de la Compagnie « Les Abeilles » qui occupent, eux, un terre-plein provenant de comblements faits à la mer.

Hélas ! Parmi les navires que la « Sans-Culotte » combattait dans les eaux de la Petite rade se trouvaient plusieurs navires français dont le vaisseau de 74 *le Puissant*, commandé par un enfant du pays, le Seynois Pierre-Jacques Féraud, marin intrépide et artilleur consommé mais royaliste convaincu, anti-montagnard fougueux, homme de mer que de tragiques circonstances ont placé à côté des Britanniques qu'il avait autrefois si courageusement combattus lors de la guerre d'indépendance américaine ²⁶⁸.

La batterie des « Sans-Culotte ». Son duel avec *le Puissant* ; son action dans la bataille.

À bord de son vaisseau, le commandant Féraud avait, pour canonniers, une partie des artilleurs provenant du régiment de Valence qui était devenu le 4^e de l'Arme, l'ancienne unité où, récemment, avait servi Bonaparte. Or, ces hommes étaient littéralement électrisés par la fougue toute méridionale de leur commandant ; ils se livrèrent à un véritable feu d'enfer sur les républicains de la « Sans-Culotte ».

À plusieurs reprises ne réduisirent-ils pas au silence cette redoutable batterie en démontant, en particulier, la couleuvrine de 44 dont la portée dépassait celle des canons de 36, à tel point que pour éviter ses boulets rouges, les navires alliés durent s'éloigner de la Petite rade et se rapprocher de la Grosse-Tour.

Seul avec un autre bateau français, *l'Iphigénie*, frégate armée en bombarde, *le Puissant* continua la lutte avec un acharnement digne de meilleurs jours.

Les artilleurs de Féraud ne laissèrent jamais, a-t-on dit, plus d'une heure sur les affûts, les pièces de Brégaillon qu'ils avaient baptisé « le tombeau des Sans-Culotte ».

Mais le dernier mot de ce duel d'artillerie devait appartenir aux batteries terrestres, moins visibles et surtout moins vulnérables que les navires en bois de l'époque, exposés au danger constant d'être atteints dans leurs œuvres vives par un

268. Le capitaine de vaisseau Féraud était né à La Seyne (Var) le 25 juillet 1744. Appartenant à une humble famille de cette localité, il s'était engagé comme mousse, à l'âge de 12 ans, dans la Marine de l'État ; après avoir franchi tous les échelons, il avait été fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1791 et promu capitaine de vaisseau au début de 1793, l'année même du siège de Toulon.

C'était un rude et vaillant marin, dont un historien contemporain, le capitaine de vaisseau Morazzani, a dit : « Ah ! s'il n'avait pas défendu une aussi mauvaise cause, combien La Seyne s'honorait d'élever une statue à son glorieux enfant ».

boulet rouge qui, pénétrant dans leur sainte-barbe, pouvait à chaque instant les faire sauter avec leurs équipages.

C'est finalement en raison de ce danger et des avaries déjà occasionnées aux bâtiments que toute la flotte coalisée, sur l'ordre de Hood, fit mouvement davantage vers le sud, pour s'abriter derrière les hauteurs de Balaguier, en ligne générale la Grosse Tour - Saint-Mandrier.

Le combat avait été long et meurtrier mais le but recherché était atteint : libérer la Petite rade de la présence ennemie. À ce résultat avait contribué, en outre, des batteries de Brégaillon et de la Garenne, les canons des Gaux (Rivière-Neuve), de La Goubbran et, vraisemblablement, ceux des Quatre-Moulins ainsi que des pièces mobiles tirant du rivage de La Seyne.

C'est pourquoi, à la date du 14 novembre, Bonaparte pourra écrire au ministre de la Guerre : « La Sans-Culotte située au bord de la mer, à la pointe de Brégaillon, a fait son effet ; elle a chassé tous les pontons, les bombardes et les frégates qui se tenaient sur la gauche de l'Éguillette ²⁶⁹ ».

La batterie des Quatre-Moulins.

Le 18 octobre avait été installée une autre batterie lourde de deux pièces de 24 sur la haute croupe qui, au midi, domine la ville de La Seyne et qui porte le nom de colline des Quatre-Moulins. Elle constitue un excellent observatoire embrassant la région immédiate des environs de La Seyne, surtout vers l'est : Petite rade et collines de l'Evescat, Gaumain et Caire. Bonaparte y monta certainement avec ses officiers au cours des opérations dans le secteur.

Sur la croupe en question étaient situés, en 1793, des moulins à vent, à farine, qui fonctionnaient pour le compte des boulangers et fournisseurs de La Seyne ; ces moulins assistèrent, avec d'autres moulins à vent du terroir, aux scènes militaires que nous racontons. Ici, ils étaient au nombre de quatre disposés sur une ligne orientée du nord au sud, d'où l'appellation donnée à la colline et à la section cadastrale de la commune ainsi baptisée.

De ces quatre moulins, il ne reste plus, aujourd'hui, qu'une tour en maçonnerie restaurée et celle en ruine du moulin septentrional qui appartenait à notre commune.

La batterie de 24 qu'on y avait établie participa à la lutte d'artillerie engagée entre « la Sans-Culotte » et les navires alliés, comme nous venons de le dire il y a un instant, mais ces pièces battaient aussi les positions ennemies du massif du Caire ainsi que le littoral de la rade, au nord-ouest de l'Éguillette ²⁷⁰.

La batterie fut l'objet, dans la nuit du 8 au 9 octobre, d'un hardi coup de main de la part des alliés ; un détachement d'environ quatre cent cinquante hommes, guidé par des déserteurs connaissant le mot de passe, réussit à bouleverser les travaux

269. Rapport du 14 novembre 1793 au ministre (Archives de la Guerre).

270. D'après Vallentin du Cheylard (*Sanary et le siège de Toulon*), les archives font mention « de la réquisition immédiate d'un drapeau tricolore destiné à la batterie des Quatre-Moulins par le maréchal-des-logis Machurot, commandant cette redoute ».

d'installation qu'on était en train d'effectuer et put rentrer ensuite, au petit jour, dans ses lignes, vers Balaguier, sans être inquiété par les Français.

Ce fut dans le courant de la même nuit qu'un autre détachement ennemi parvint également à refouler le poste républicain placé à l'entrée de l'isthme des Sablettes.

Mais Bonaparte, qui connaît la valeur du temps à la guerre, donne une impulsion fiévreuse à la réunion des moyens nécessaires pour obtenir la victoire, d'autant plus que les alliés ayant compris, après l'échec de Delaborde sur l'Éguillette, l'importance stratégique à donner au mont Caire et à la presque île de Balaguier, s'emploient maintenant à fortifier ou à renforcer cette zone tout en devenant, de jour en jour, plus mordants.

Voici ce qu'écrivait à l'amiral en chef anglais Hood, au sujet des positions en cause, un personnage connaissant bien le pays, M. de Fabry, ancien commandant français de la Marine à Toulon, alors âgé de quatre-vingts ans au moment du siège :

« La position du Caire, disait-il, commande toute la rade ; il faut s'attacher à la rendre forte et inexpugnable. D'après ce qu'on m'en a dit, les travaux qu'on y a exécutés sont faibles à raison des attaques qu'elle doit repousser.

« L'ennemi (c'est-à-dire les Français) n'entreprendra rien sur la ville tant que sur ses derrières, il verra le promontoire Caire à nous. Occupons-nous donc de cette position ; qu'elle puisse tenir contre toute une armée ²⁷¹.

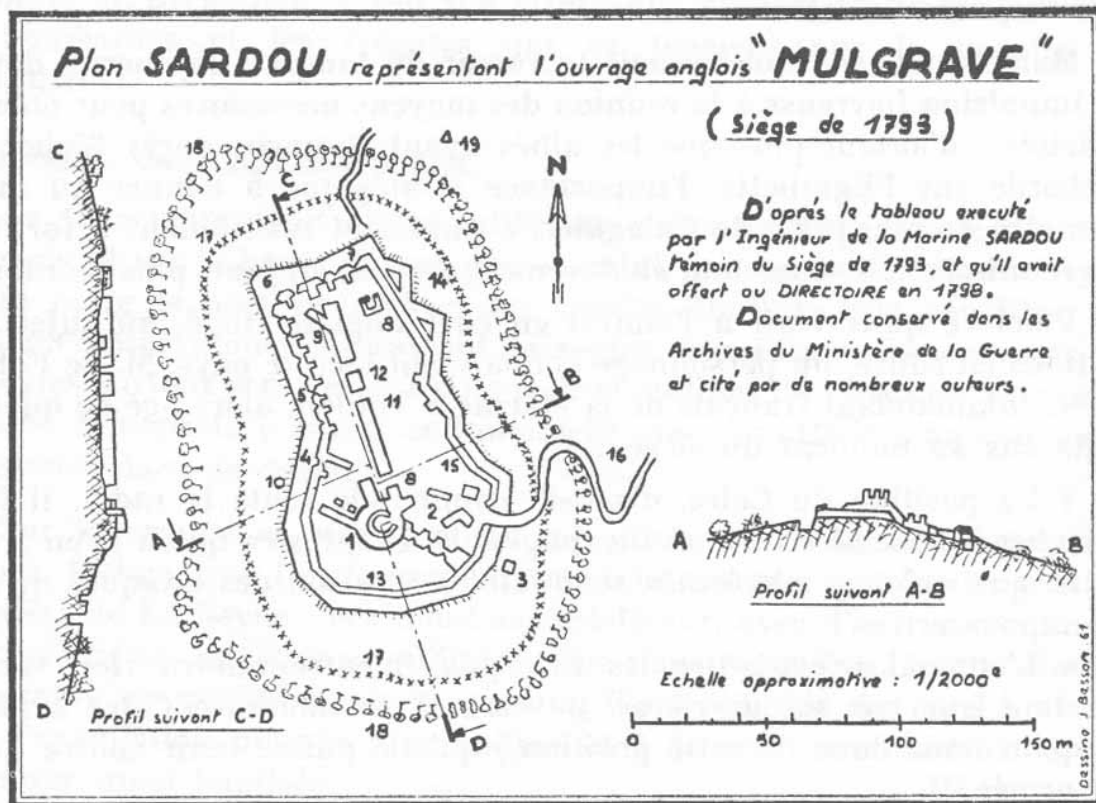
Le conseil fut suivi. Sans réaction de notre part, les Anglo-Espagnols procédèrent au renforcement de leur tête de pont de Balaguier.

Ils élevèrent sur le sommet du mont Caire, sur l'emplacement de l'ancienne redoute du XVIII^e siècle, un ouvrage qui deviendra célèbre sous le nom de redoute Mulgrave ou du Petit-Gibraltar, citadelle semi-permanente, à double enceinte et à faible profil, dont les parapets étaient constitués par des troncs d'arbres superposés jusqu'à une hauteur de trois à quatre mètres à partir du bord du fossé dont les abords furent garnis de chevaux de frise et d'abattis.

Sur les crêtes, se détachant de la hauteur principale ainsi fortifiée, furent établies deux redoutes en flanquement l'une au nord-nord-est, dite de Saint-Philippe, appuyée sur la Rouve l'autre, celle de Saint-Charles, au sud-est et dominant Tamaris. Enfin un ouvrage, dit de Grasse ou de Saint-Louis, se trouvait en soutien en arrière du Bois-Sacré de l'Éguillette ²⁷².

271. La colline Caire (section E du plan cadastral de La Seyne) est située au centre de la presque île de Balaguier qu'elle domine de ses 86 mètres. Elle portait le nom de son propriétaire, le sieur Caire, négociant et conseiller municipal à Toulon, émigré sous la Révolution (28 frimaire, an II) ; décédé à Livourne (Italie), le 3^e jour complémentaire de l'an VIII.

272. Section E du plan cadastral de la commune de La Seyne.



LEGENDE

- | | |
|---|---|
| 1 — Tourelle en sacs de terre (armée de 2
pièces de 24 | 12 — Traverses intérieures. |
| 2 — Batterie à ressauts. | 13 — Parapets pour fusiliers. |
| 3 — Pièce isolée. | 14 — Ouvrages extérieurs. |
| 4 — Batterie de 6 mortiers et 1 obusier. | 15 — Magasin. |
| 5 — Canons de 36 (cinq). | 16 — Chemin d'accès. |
| 6 — Batterie contre La Seyne. | 17 — Double rangée de chevaux-de-frise. |
| 7 — Batterie contre la Petite Rade. | 18 — Abattis. |
| 8 — Magasins à poudre. | 19 — Endroit où existait avant 1915 une
borne sur laquelle était gravé : « Ici
Napoléon Bonaparte lut blessé, le 17
décembre 1793, d'un coup de pique à la
jambe par un soldat anglais ». |
| 9 — Parties blindées pour fusées. | |
| 10 — Plateformes pour mortiers. | |
| 11 — Partie occupée par les tentes. | |

Tout cet ensemble était fortement adossé aux forts permanents de la tour de Balaguier et de l'Éguillette existant avant la Révolution et puissamment armés, ainsi que, d'une manière plus distante, à la presque île de Cépet verrouillée aux Sablettes par la batterie anglaise de Saint-Elme, par d'autres, canons commandant l'isthme dont la baie extérieure de la haute mer était surveillée par des croiseurs anglais bombardant la côte occidentale.

L'ouvrage principal de Mulgrave reçut des Anglais l'armement suivant : 2 pièces de 24 (abritées dans une tourelle de sacs à terre), 5 pièces de 36, des mortiers et des obusiers, une batterie à ressauts ; en tout 28 canons, mortiers et obusiers d'après le rapport de Dugommier à la Convention qui qualifie Mulgrave « d'ouvrage très perfectionné ».

Ce dernier aurait reçu, en outre, des canons de marine à longue portée que les Anglais auraient tiré des navires français trouvés par eux dans l'Arsenal de Toulon.

Mulgrave contenait des batteries pouvant tirer dans plusieurs directions : sur La Seyne, les hauteurs de Gaumain - l'Evescat, la Petite rade et même vers Les Sablettes - Le Crotton. À l'intérieur se trouvaient des magasins blindés, des abris et des parapets pour infanterie ²⁷³.

BONAPARTE FORGE LES OUTILS DE LA VICTOIRE

Du côté des Français, au début du siège, l'artillerie dont disposait son jeune commandant était vraiment très pauvre, presque ridicule ; il ne disposait, en effet, que du matériel suivant : 14 pièces de 24, 4 de 18, 3 de 16, 3 de 12 et une de 36, 3 mortiers à longue portée de 12 et 1 mortier de 8.

Mais les rapports de Bonaparte ont porté rapidement leurs fruits comme on va s'en rendre compte.

Par ordre du 4 brumaire an II, le service de l'Artillerie du port de Sète a été requis de faire transporter à Toulon 24 canons de 24 et de 16 qui s'y trouvent disponibles. D'autre part, un ordre a été donné aux administrateurs de la fonderie du Creusot de diriger promptement sur Toulon toutes les pièces de 24 et de 16, les boulets de 24 et de 12 disponibles ; cette expédition sera bientôt suivie de l'envoi de 3 canons de 24, 3 de 16, 36 de 12 et d'un certain nombre de projectiles de 12 disponibles.

Par ailleurs, dans son compte rendu du 14 novembre, Bonaparte précise :

« J'ai établi à Ollioules un arsenal où quatre-vingts ouvriers (forgerons, charrons, menuisiers, charpentiers, etc.) travaillent sans discontinuer aux objets qui nous sont nécessaires... J'ai requis tous les ouvriers qui faisaient à Marseille des paniers et des dames-jeannes et je les fais travailler à faire des gabions...

« J'ai fait prendre à La Seyne, à La Ciotat, tous les bois que j'ai pu trouver et l'on travaille à en faire des plates-formes de canons et de mortiers... ».

Signé : Bonaparte.

273. Une représentation, de l'ouvrage Mulgrave de 1793, est fournie par le tableau à l'aquarelle dressé par l'ingénieur en chef de la Marine Sardou, témoin des événements du siège, lequel tableau fut dédié au Directoire en 1798.

Oubliez le 24 financer 2 ans
 Le Commandant de l'artillerie de l'armée devant
 Toulon
 Messieurs Officiers Municipaux de Six Fours
 Je vous prie, Citoyens, de donner l'ordre aux canonniers
 sortis sur la Notice cy jointe de se rendre demain matin
 à 9 heures précis au Parc d'Artillerie
 Bonaparte
 Je vous prie de me dire si que les Charpentiers ont été

Billet de Bonaparte à la Municipalité de Six-Fours (1793).

Un autre témoignage de son activité débordante nous est donné par la lecture d'un document daté d'Ollioules le 17 octobre 1793 :

« Le citoyen Buonaparte, Commandant de l'Artillerie de l'Armée du Midi et des Côtes, aux Officiers Municipaux de Saint-Nazaire (Sanary) :

« Je vous requiers, Citoyens, de fournir pour le service de l'Artillerie de l'Armée, 800 fascines composées de brins de bois de 5 ou 6 lignes d'épaisseurs, en 7 à 8 pieds de longueur. Ces fascines étant très nécessaires, je vous prie de faire en sorte de les procurer pour le 18 du courant. Je vous les enverrai prendre par des voitures du Parc du moment que vous m'aurez averti qu'elles seront prêtes. Je vous rembourserai tous les frais que cette fourniture vous occasionnera.

« Le Commandant de l'Artillerie de l'Armée du Midi et des Côtes ».

Signé : Buonaparte (pièce autographe).

Puisque nous sommes ici sur le chapitre des réquisitions, racontons tout ce que la population seynoise, avec celle des environs, eut à subir de pénible du fait des événements et de la guerre qui était venue sur son sol.

D'abord, les habitants de notre malheureuse ville avaient été mis dans la dure obligation d'abandonner leurs foyers et leurs biens à la suite de l'ordre impératif du général Carteaux du 21 septembre.

Pour ajouter à leur désolation, des prescriptions de requérir, dans le pays, tous les objets pouvant présenter une utilité quelconque pour l'armée républicaine vinrent s'abattre sur les administrateurs de la cité.

C'est ainsi qu'une ordonnance du Q.G. d'Ollioules, en date du 24 brumaire an II, décréta l'enlèvement immédiat des cloches des chapelles du terroir seynois et de celles de l'église paroissiale ; la recherche de tous métaux : plomb, fer, cuivre, fonte, étain, etc., de tous cordages, agrès, brai susceptibles de recevoir un emploi.

De même, on réquisitionna les chevaux, mulets, voitures ; les matelas et les paillasses ; les poids des métiers et des pendules (horloges provençales à poids) ; le tout suivant la circulaire des représentants aux armées Ricord et Robespierre Jeune, du 15 octobre. La même circulaire ordonna aux autorités d'étendre la réquisition du plomb, nécessaire à la confection des munitions, à tout le département du Var si besoin était.

Déjà, le Directoire départemental, siégeant à Grasse, avait prescrit le 12 octobre, de prélever pour la confection des effets de troupe, les boutons d'uniforme des gardes nationaux se trouvant dans les magasins des communes du ressort du district du Beausset. On devait rassembler aussi les draps bleu, blanc et écarlate, de toute nature, de toute qualité et de toute couleur, « elbeuf et autres » précisait l'instruction ; les étoffes de laine pour équiper les volontaires, les bas en laine ou en coton, les toiles et les fils existants.

Le tout devait, sous les trois jours, être transporté au Beausset ainsi que les chaussures trouvées dans les boutiques et chez les cordonniers de la région, avec les cuirs, matières et outils recueillis auprès de ces artisans (10 brumaire an II).

Dans toute cette activité fiévreuse qui ne ralentit pas, nous reconnaissons l'impulsion de Bonaparte qui, à la date du 21 frimaire, c'est-à-dire du 11 décembre 1793, ordonne du Q.G. d'Ollioules :

« Le Commandant de l'Artillerie de l'Armée devant Toulon aux Officiers Municipaux de Saint-Nazaire :

« Je vous requiers, Citoyens, de mettre en réquisition tout le plomb qui se trouve à Saint-Nazaire et de le remettre au citoyen Mathieu, capitaine d'Artillerie ».

Signé : Buonaparte.

Une autre mission fut confiée à ce même capitaine Mathieu par Joseph Bonaparte, ordonnateur de l'armée. Il reçut, de ce dernier, l'ordre de réquisitionner douze bateaux pêcheurs de Saint-Nazaire pour transporter à Marseille un certain nombre de blessés évacués par l'armée républicaine ; le pont de ces navires devait être recouvert de voiles formant cerceau afin de protéger les blessés de la pluie ou du soleil ²⁷⁴.

La madrague du Brusc, qui appartenait à des émigrés, fut également réquisitionnée durant le siège, par un arrêté de Ricard, représentant du peuple ; de son côté, le représentant Saliceti lança un appel aux patrons pêcheurs des départements côtiers du Midi pour prendre du service à la mer sur les bâtiments de guerre de la République ²⁷⁵.

Le 23 septembre 1793, le navire marchand *Sainte-Claire* avait été arraisonné au large du Brusc. Il était porteur d'un chargement de futailles de vin appartenant à l'Administration des vivres de l'armée républicaine ; sur les plaintes adressées par son capitaine, Gasparin et Saliceti qui se trouvaient au Q.G. d'Ollioules intervinrent auprès de la municipalité de Saint-Nazaire pour faire libérer ce bateau et lui permettre de poursuivre sa route.

La même aventure advint au *Saint-Joseph* affrété par l'Administration des vivres de Marseille ²⁷⁶.

BONAPARTE MET EN PLACE LES BATTERIES OFFENSIVES ET PASSE À LA PREPARATION D'ARTILLERIE

Le jeune chef de bataillon Napoléon Bonaparte a vingt-quatre ans au moment où, sur le sol seynois, il va faire une entrée éclatante dans le monde et dans l'Histoire. Il est alors investi provisoirement de l'important commandement de l'artillerie de l'armée française qui assiège Toulon ²⁷⁷.

274. Archives municip. de Sanary, série D.

275. Arch. municip. de Sanary, registres de délibér. de la commune.

276. En octobre 1793, neuf vaisseaux marchands hollandais furent capturés par deux corsaires provençaux, croisant par le travers des Embiez ; ils furent considérés comme étant de bonne prise et détenus, par la suite, dans le port de Sanary.

277. En attendant l'arrivée du titulaire qui, à la fin du siège, sera le général Du Teil cadet, Bonaparte conservant le commandement en second de l'artillerie de l'armée.

Pendant deux mois environ, durant l'été de 1793, sa famille a résidé à La Valette-du-Var (au numéro 23 de la Grand-Rue) qu'elle a dû quitter presque à la veille de l'entrée des Anglais à Toulon.

Son extérieur est celui d'un officier de la Révolution, dans l'uniforme sobre de son arme. Il est taciturne, méditatif et énergique. Au physique, il est plutôt maigre, d'un teint pâle, les cheveux noirs. Nous avons sur lui, à cette heure de sa vie, le précieux témoignage, simple et sans fard, d'une contemporaine de chez nous qui a eu la bonne fortune de l'approcher.

Cette contemporaine, une Seynoise, possédait une maison de campagne au quartier dit de la « Chênelaye », en bordure du vieux chemin de l'Evescat au pied du versant nord de la hauteur de Gaumain sur le promontoire oriental de laquelle Bonaparte établira sa fameuse batterie des « Hommes-sans-Peur ».

Devenue très âgée, la bonne dame avait conservé un souvenir fort précis de sa rencontre avec le futur empereur. Aussi fut-il transmis par elle dans sa famille ²⁷⁸.

Le commandant Bonaparte s'était arrêté un jour dans la bastide, au cours des opérations du siège de 1793 et, altéré par une longue course, avait accepté un verre de vin, du bon vin produit par le coteau de la Chênelaye, tout en demandant, suivant son habitude, des renseignements sur le pays, en consultant ses cartes. Et, pendant de longues années, on avait soigneusement gardé, dans une armoire de la maison, le pichet (sorte de petit broc) qui avait servi à remplir le verre du futur vainqueur d'Austerlitz.

« Il n'était pas beau », disait en langue provençale la vieille dame en parlant de lui. Evidemment, aux yeux d'une timide fillette, car notre Seynoise était bien jeune alors, Bonaparte n'avait pu passer pour un Apollon dans sa physionomie de 1793 ; sa beauté véritable était faite surtout d'ardeur, de vivacité fulgurante de l'esprit et de l'âme, de science et de profondeur dans la méditation. La jeunesse de Bonaparte était toute nourrie de décision et d'action.

Traits que l'enfant de la Chênelaye n'a pu saisir chez un hôte de passage qui ne devait guère s'attarder en propos ou en discours inutiles.

Mais revenons maintenant à la guerre.

Parallèlement aux préparatifs qu'il actionne, Bonaparte s'emploie à accélérer sa manœuvre. Il a reconnu, depuis longtemps, l'importance stratégique de la péninsule de Balaguier et de l'Éguillette ; notamment de ce massif Caire qu'il considère comme la clef de la Petite rade et de la ville de Toulon. Au cours de maintes conversations, il a fait partager à Dugommier, à Gasparin et à Saliceti les conceptions que lui suggère son précoce génie.

Après la reprise de Toulon, Bonaparte sera promu général de brigade (22 décembre 93). Il sera titularisé, dans ce grade, le 6 février 1794.

278. Nous tenons le récit, de cette rencontre, de l'obligeance de notre digne et regrettée compatriote, M^{me} Hubert, veuve de l'ancien ingénieur des Chantiers de la Méditerranée, propriétaire, autrefois, de la Chênelaye.

Et alors, en artilleur connaissant son métier, il va placer, en arc de cercle autour des fortes positions anglo-espagnoles qu'il s'agit d'emporter, des batteries qui les pilonneront, qui battront leurs communications avec la mer et les vaisseaux, qui prépareront enfin la voie à l'infanterie qui, au moment voulu, s'élancera pour un ultime assaut.

Pour connaître les différentes dispositions que Bonaparte prend à cet effet, il nous suffira de relire les ordres et les rapports qu'il adresse soit à ses collaborateurs ou subordonnés directs, soit au ministre de la Guerre à Paris. Nous donnons, ci-après, le texte de ces divers documents

Ordre du 24 octobre 1793 (Q.G. d'Ollioules)

« Ollioules, le 24 octobre 1793,

« L'on établira ce soir la batterie des Hommes-sans-Peur au devant des Deux-Moulins.

« Je vous prie de faire vos dispositions en conséquence afin que ce poste soit protégé par un bon corps d'infanterie.

« Je donne ordre à deux pièces de 4, qui sont à La Seyne, de s'avancer à la tête du village ; à une pièce, qui est aux Sablettes, de s'avancer sur la pointe où l'on établit la batterie des Hommes-sans-Peur ; et aux deux autres pièces, qui sont à gauche de La Seyne, de s'avancer où étaient les premières et de se tenir prêtes au moindre mouvement.

« Je vous prie de vous concerter avec le citoyen Paethod pour toutes les mesures militaires que vous avez à prendre pour protéger ce poste ».

Le Commandant de l'Artillerie,
signé Bonaparte.

Rapport du 14 novembre 1793 (au ministre de la Guerre)

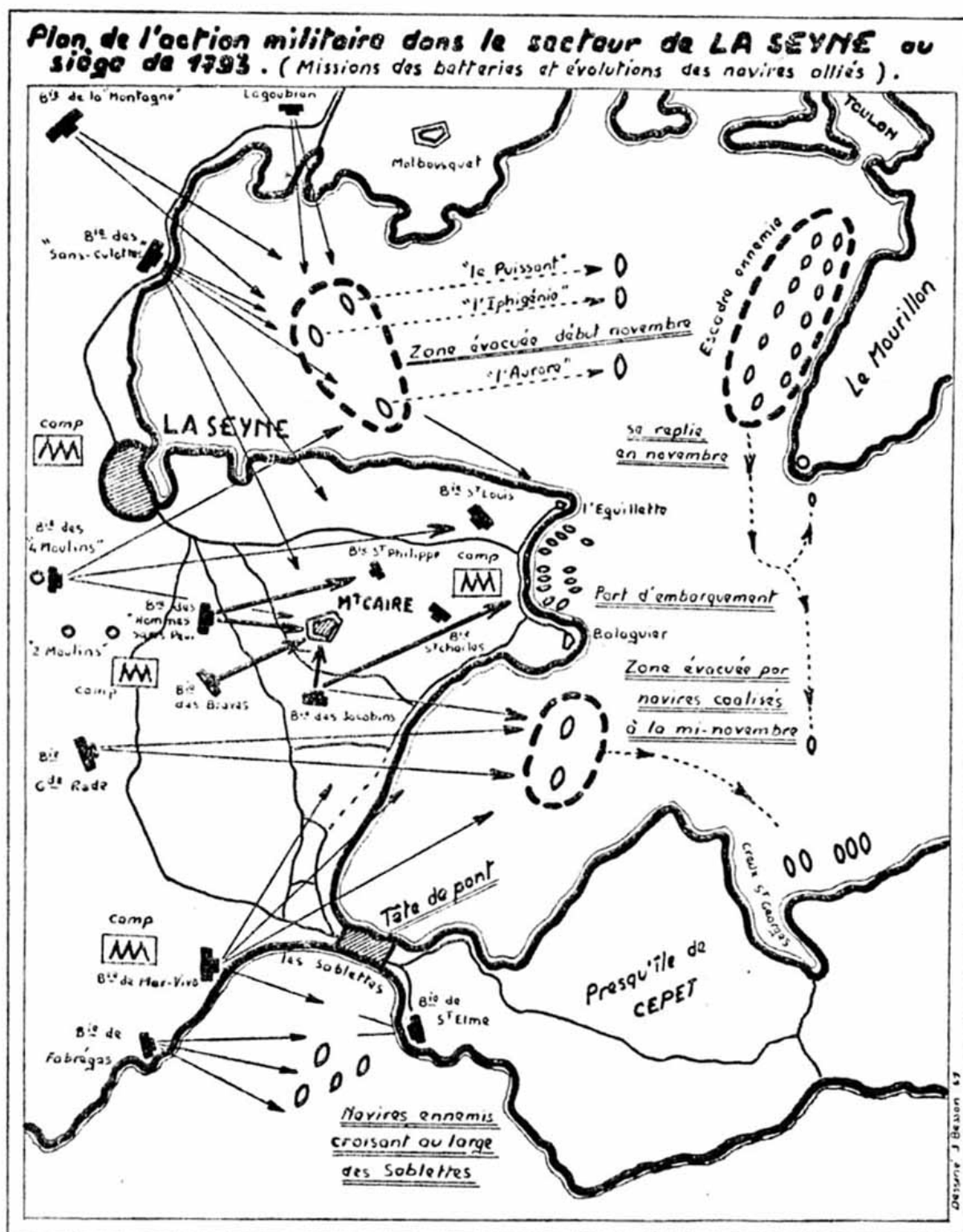
« BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : existante ; située au bord de la mer, à la pointe de Brégaillon, elle a fait son effet. Elle a chassé tous les pontons, bombardes, frégates qui se tenaient sur la gauche de l'Éguillette ».

« BATTERIE DU "BREGUART" ²⁷⁹ : existante ; elle comprend : 1 pièce de 36, 2 pièces de 24, 1 mortier marin.

« Elle balaye les rives de la droite de l'Éguillette et toute cette partie de la Grande Rade ». (C'est-à-dire la zone entre le Manteau et l'isthme des Sablettes).

« BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : existante ; pièces de 24. Elle fait le même effet que celle du Bréguart ».

279. Nom déformé : en réalité « Fabrégas », batterie située plutôt vers Mar-Vivo car, à Fabrégas même, elle aurait été trop éloignée de ses objectifs. Elle devait tirer aussi sur Saint-Elme et sur les bateaux ennemis croisant au large.



(Elle se trouvait à l'extrémité orientale de la longue colline de Rouquier, à environ deux kilomètres dans le sud de La Seyne).

« BATTERIE DES "SABLETTES" : existante ; 4 pièces de 24, 3 mortiers de 12 pouces. Elle est située sur une hauteur, vis-à-vis la redoute anglaise dite l'Éguillette ²⁸⁰ ».

Nota. — Ces deux dernières batteries avaient surtout pour mission de contrebattre les mouvements ennemis de la baie du Lazaret et de s'opposer à tout débarquement dans la plaine Tamaris - Le Crotton (au nord des Sablettes).

« BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : existante ; 2 pièces de 24. Elle est située à 700 toises (1.330 mètres) de la redoute anglaise ».

« BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : existante ; 3 pièces de 16 3 mortiers de 8 pouces. Située sur un mamelon dominé par le camp anglais. Le chemin de cette batterie est fait, les matériaux transportés ; le général en a arrêté la construction parce qu'il croyait l'infanterie trop faible pour s'y soutenir. Les pièces, les mortiers et choses nécessaires existent au Parc ».

Nota. — Comme on le verra plus loin, dans un rapport du 30 novembre, la batterie des « Hommes-sans-Peur » était entrée en action à cette dernière date ; au 11 décembre, son armement avait été augmenté de 2 mortiers de 12 pouces.

« SEPTIEME BATTERIE : 3 pièces de 16 ; j'avais proposé l'établissement de cette batterie sur la droite des « Hommes-sans-Peur ». Les pièces existent au Parc ».

Nota. — Cette septième batterie, installée tardivement, sera vraisemblablement celle des « Braves » ou « Chasse-Coquins ».

« BATTERIE DES "REPUBLICAINS-DU-MIDI" : 3 pièces de 16, 3 mortiers de 8 pouces. Cette batterie est à 200 toises (380 mètres) du camp anglais battant leurs communications avec leur escadre ».

Nota. — La batterie des « Républicains-du-Midi » ou des « Jacobins » possédera au 11 décembre : 3 pièces de 24, 5 mortiers de 8 et 12 pouces le 14 décembre, elle sera encore renforcée de 2 pièces de 24.

Placée sur une éminence, au sud de Mulgrave, elle avait une double mission : bombarder l'ouvrage anglais et exécuter des tirs de harcèlement sur les arrières ennemis et sur la baie de Balaguier.

Le rapport du 14 novembre est signé « Le Commandant de l'Artillerie : Bonaparte ».

Il convient de remarquer que ces trois dernières batteries : « Hommes-sans-Peur », « Chasse-Coquins » et « Républicains-du-Midi » sont parfaitement placées, dans ce rapport, dans l'ordre exact qu'elles eurent sur le terrain ; les batteries du « Rouquier » et des « Quatre-Moulins » constituaient les deux ailes attaquantes de la première phase contre l'ennemi.

280. Le terme « L'Éguillette » est, selon nous, employé ici d'une façon générique. Bonaparte simplifie et veut sans doute désigner la péninsule de Balaguier et ses rivage Nord ou Sud selon le cas.

Rapport du 29 novembre 1793 (au ministre de la Guerre)

« BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : l'escadre est hors de portée ;
« BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : rien de nouveau ;
« BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : signale le zèle du sergent d'Artillerie Pétout, commandant la batterie ;
« BATTERIE DES "JACOBINS" : 3 mortiers et 3 pièces seront demain en batterie ;
« BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : cette batterie a été augmentée d'une pièce de 24 ;
« BATTERIE DES "SABLETTES" : quelques coups de canon contre la redoute anglaise ; les mortiers sont passés aux "Jacobins" ;
« BATTERIE DU "BREGUART" (Fabrégas) : deux bombardes ennemies de l'anse des Sablettes, profitant de la nuit, se sont rapprochées du Crotton et ont jeté des bombes dans la plaine. Elles ont été repoussées ».

Le Commandant de l'Artillerie de l'Armée devant Toulon,
signé : Bonaparte.

Rapport du 30 novembre 1793 (au ministre de la Guerre)

« BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : l'ennemi est hors de portée ;
« BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : feu très vif toute la nuit contre la redoute anglaise ;
« BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : elle leur a démoli une pièce de canon qui était sur le cavalier (de l'ouvrage de Mulgrave) ;
« BATTERIE DES "JACOBINS" : rien de nouveau ;
« BATTERIE DES "SABLETTES" : feu très vif contre les Anglais ;
« BATTERIE DU "BREGUART" : feu contre des bombardes de la Grande Rade ;
« BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : quelques coups de canon sur des bâtiments placés en Grande Rade (devant Saint-Mandrier) ;

Le Commandant de l'Artillerie,
signé Bonaparte.

Rapport du 3 décembre 1793

Ce rapport, comme les précédents, est adressé au ministre de la Guerre à qui seront encore envoyés les rapports de Bonaparte des 5, 7, 8, 10 et 14 décembre 1793 que l'on trouvera plus loin, on en remarquera le laconisme tout militaire) :

« BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : escadre hors de portée ;
« BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : escadre hors de portée ;
« BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : rien de nouveau ;
« BATTERIE DES "JACOBINS" : rien de nouveau ;
« BATTERIE DU "BREGUART" : rien de nouveau ;
« BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : rien de nouveau ».

Le Commandant en second de l'Artillerie de l'Armée
devant Toulon,

signé : Bonaparte.

Rapport du 5 décembre 1793

- « BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : l'escadre est hors de portée ;
- « BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : canonnade assez vive à la pointe du jour ;
- « BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : canonnade très vive à la pointe du jour ; elle a jeté plusieurs bombes dans la redoute anglaise ;
- « BATTERIE DES "JACOBINS" : canonnade assez vive à la pointe du jour ;
- « BATTERIE DES "SABLETTES" : quelques coups de canon contre la redoute anglaise ;
- « BATTERIE DU "BREGUART" : rien de nouveau ;
- « BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : l'escadre est hors de portée ».

Le Commandant en second de l'Artillerie de l'Armée
devant Toulon,
signé : Bonaparte.

Vu : le Général Du Teil, cadet,
signé : Du Teil.

Rapport du 7 décembre 1793

- « BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : les vaisseaux sont hors de portée ;
- « BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : quelques coups de canon contre la redoute anglaise ;
- « BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : l'ennemi a tiré beaucoup d'obus ; nous avons eu un homme tué ;
- « BATTERIE DES "JACOBINS" : un obus des ennemis nous a démonté une pièce. Nous avons eu deux mulets de tués ;
- « BATTERIE DES "SABLETTES" : quelques coups de canon contre la redoute anglaise ;
- « FORT "BREGUART" : l'ennemi construit une nouvelle batterie au-delà de l'isthme (des Sablettes). Nous avons jeté plusieurs bombes et tiré plusieurs coups de canon sur les travailleurs ;
- « BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : les vaisseaux sont hors de portée ».

Le Commandant en second de l'Artillerie de l'Armée
devant Toulon,
signé : Bonaparte.

Vu : le Général Du Teil, cadet,
signé : Du Teil.

Rapport du 8 décembre 1793

- « BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : vaisseaux hors de portée ;
- « BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : l'on met, cette nuit, 2 nouveaux mortiers de 12 pouces, à grande portée, en batterie ;

« BATTERIE DES "JACOBINS" : il y aura, cette nuit, 2 nouveaux mortiers de 12 pouces en batterie ;

« BATTERIE DES "SABLETTES" : rien de nouveau

« BATTERIE DE "FAUBREGAS" : sept coups de canon contre la nouvelle redoute que les Anglais construisent sur la droite de l'isthme (des Sablettes) ;

« BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : les vaisseaux sont hors de portée ».

Le Commandant en second de l'Artillerie de l'Armée
devant Toulon,
signé : Bonaparte.

Vu : le Général Du Teil, cadet,
signé : Du Teil.

Rapport du 10 décembre 1793

« BATTERIE DES "SANS-CULOTTE" : vaisseaux hors de portée

« BATTERIE DES "QUATRE-MOULINS" : rien de nouveau ;

« BATTERIE DES "HOMMES-SANS-PEUR" : 2 mortiers de 12 pouces de plus en batterie ;

« BATTERIE DES "JACOBINS" : 2 mortiers de 12 pouces de plus en batterie. L'on a fait un chemin qui communique avec celui de l'Éguillette. (C'est encore là un terme employé par Bonaparte qui doit s'appliquer à un ancien chemin allant de Tamaris à Balaguier).

« BATTERIE DES "SABLETTES" : rien de nouveau ;

« BATTERIE DE "FAUBREGAS" : quelques coups de canon sur l'ennemi ;

« BATTERIE DE LA "GRANDE RADE" : les vaisseaux sont hors de portée ».

Le Commandant en second de l'Artillerie de l'Armée
devant Toulon,
signé : Bonaparte.

Vu : le Général Du Teil, cadet,
signé : Du Teil.

Lettre adressée par Bonaparte au citoyen Dupin, adjoint au ministre de la Guerre :

Q.G. d'Ollioules, le 11 décembre 1793,

« J'adresse les états demandés et j'avise que Ministre recevra, tous les jours, le bulletin des batteries. Nous sommes à la veille d'une affaire ».

Signé Bonaparte.

**États des pièces en batterie au 11 décembre 1793,
Jointes à la lettre de Bonaparte, du même jour, au citoyen Dupin.**

BATTERIES CONTRE MALBOUSQUET, etc.

.....

BATTERIES CONTRE L'ÉGUILLETTE ET LA PETITE RADE :

« Les Sans-Culotte » : 1 couleuvrine de 44, 1 canon de 36, 4 canons de 24, 1 mortier à plaque de 12 pouces ;

« Les Quatre-Moulins » : 2 pièces de 24 (bat aussi le fond de la Petite Rade).

BATTERIES CONTRE MULGRAVE, LA BAIE DU LAZARET, BALAGUIER ET LES SABLETTES :

« Hommes-sans-Peur » : 3 pièces de 16, 3 mortiers de 8 pouces, 2 mortiers de 12 pouces (contre Mulgrave) ;

« Grande Rade » : 3 pièces de 24 (contre la baie du Lazaret) ;

« Jacobins » : 3 pièces de 24, 5 mortiers de 8 et 12 pouces (contre Mulgrave et communications ennemies de Balaguier-Éguillette) ;

« Les Sablettes » : 4 pièces de 24 (contre la baie du Lazaret et vers Mulgrave) ;

« Faubrègas » : 1 pièce de 36, 3 de 24, 1 mortier à plaque de 12 pouces (contre Saint-Elme, l'isthme et la baie des Sablettes) ;

Rapport du 12 décembre 1793

« BATTERIE DE LA "CONVENTION" : 7 pièces de 24 et 2 obusiers de 6. Il n'y a pas eu de bulletin hier attendu qu'il n'y avait rien de nouveau ».

(Cette batterie, figurant dans le rapport du 12 décembre, était installée sur la hauteur des Arènes, qui est proche de l'avenue de l'Escaillon, de la ligne S.N.C.F. et de la Rivière-Neuve ; elle battait particulièrement l'ouvrage de Malbousquet).

« "SANS-CULOTTE", "QUATRE-MOULINS", "HOMMES-SANS-PEUR", "JACOBINS", "SABLETTES", "FAUBREGAS", "GRANDE RADE" : rien de nouveau ».

Le Commandant de l'Artillerie

signé : Bonaparte.

Vu : le Général Du Teil, cadet,

signé : Du Teil.

Il n'y eut pas de bulletin le 14 décembre, Bonaparte était alors trop absorbé par les préparatifs de l'attaque qui s'annonçait imminente.

Nous avons ensuite un ordre de lui donné au citoyen Vermot, lieutenant d'artillerie, commandant la batterie des « Républicains-du-Midi » ou des « Jacobins » :

« Q.G. d'Ollioules, le 24 frimaire an II (14 décembre 1793),

« Il est ordonné au Citoyen Vermot de se porter à la batterie des « Républicains » pour y faire achever la construction de cette batterie ». (Mais il s'agissait là d'un travail supplémentaire pour mettre en position du matériel renforçant cette batterie qui était déjà en action le 14 novembre ; d'autre part, un autre avis de Bonaparte prévenait, le même jour, cet officier que deux pièces de 24, approvisionnées à 100 charges par pièce, venaient de partir pour rejoindre sa batterie).

Nouveaux ordres au lieutenant Vermot :

Du 15 décembre 1793

« Le Commandant Vermot est prévenu que l'on commencera à canonner ce soir, à 4 heures de l'après-midi et que les travailleurs continuent leur ouvrage ».

Le Commandant de l'Artillerie
signé : Bonaparte.

Du 18 décembre 1793 (c'est après la prise de Mulgrave) :

« Il est ordonné au Commandant Vermot et à tous les canonniers qui sont aux « Républicains » de se porter sur-le-champ au fort de l'Éguillette où ils seront sous les ordres du Citoyen Marmont ».

Le Commandant de l'Artillerie
signé : Bonaparte.

LES FORCES EN PRESENCE, À TOULON, EN DECEMBRE 1793

Forces coalisées :

Les coalisés (Anglais, Espagnols, Napolitains et, hélas ! Français royalistes ou anti-montagnards) ont, comme nous l'avons déjà dit, devancé, à la fin du mois d'août 1793, les troupes de la République sous les ordres de Carteaux, dans l'occupation militaire de Toulon.

La flotte anglo-espagnole, commandée par les amiraux Hood et de Langara et comportant dix-neuf vaisseaux, a débarqué, dès le début de l'opération, un détachement de quatre mille cinq cents hommes qui ont occupé les points les plus importants de la ville et des environs. Ce détachement sera bientôt renforcé par la Garde nationale toulonnaise, forte de quatre mille hommes environ ; de huit bataillons soldés formant quatre mille huit cents hommes de troupes de ligne ²⁸¹, de douze cents hommes de troupes de la Marine enrégimentés et d'un corps de gardes nationaux de Montpellier, d'Avignon, de Sète, d'Agde, de Marseille et d'Orange repliés sur Toulon, dont l'effectif global s'élevait à six ou sept mille hommes environ.

L'ensemble de ces contingents français fut mis, par l'amiral Hood, sous les ordres du comte de Grasset, ancien garde du corps du roi Louis XVI.

Peu de temps après, les vaisseaux espagnols débarquèrent un gros renfort de dix mille hommes de troupes de ligne et l'amiral Gravina fut nommé commandant de la place par les Espagnols. Ce fut ensuite le tour de l'escadre de Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile, commandée par l'amiral Fortiguerra, qui arriva également à Toulon avec six mille soldats napolitains placés sous les ordres du prince Pignatelly-Cerchina.

281. La garnison de Toulon, dans les années 1792-1793, avant les événements du siège, avait compris les éléments suivants :

— 1792 : 11^e régiment d'infanterie à deux bataillons (ex-de « La Marine », 91^e régiment d'Infanterie à deux bataillons (ex-« Barrois »).

— 1792-1793 : 3^e régiment d'infanterie de Marine (1^{er} et 2^e bataillons), Plus huit compagnies d'Artillerie de Marine. Au milieu de 1793, on y compte aussi un bataillon de Grenadiers des Bouches-du-Rhône, devant être dédoublé, et un détachement du 39^e régiment d'Infanterie. Il faut ajouter à ces troupes, les équipages de la Marine Properment dits (port et escadre).

Quant au roi de Sardaigne, il fut représenté par un corps de quinze cents Piémontais qui se joignit aux autres contingents alliés.

Une autre armée, forte d'une trentaine de mille soldats impériaux (austro-allemands), devait s'embarquer à La Spezzia (Italie) à destination de Toulon ; très heureusement pour les Français, le mauvais temps régnant en Méditerranée à ce moment-là retarda son embarquement que les événements rendirent finalement inutile. La garnison de Toulon fut ainsi privée d'un puissant renfort de bonnes troupes, attendu avec impatience et qui aurait mis incontestablement dans l'embarras les assiégeants.

Il faut noter qu'avant l'entrée des Anglais à Toulon, cette place était déjà menacée du côté de l'ouest et que, du côté de l'est, le général Gardanne (qui était originaire de Solliès-Pont) occupait les bourgades d'Hyères et de Cuers ainsi qu'une partie des villages environnants dont les habitants s'étaient, en grande partie, réfugiés à Toulon.

Cette ville, littéralement encombrée de militaires et d'étrangers, offrait l'image d'un véritable camp dont le ravitaillement causait un gros souci aux autorités.

En définitive, l'armée des coalisés atteignit, à son chiffre le plus élevé, un effectif de quarante mille hommes environ.

Au cours du siège, les Anglais constituèrent un régiment de volontaires français dit « le Royal-Louis » qui fut à la solde de Sa Majesté britannique. Les cadres de cette formation furent fournis par des anciens officiers émigrés qui se trouvaient à Toulon ; les hommes de troupe furent choisis parmi les soldats dévoués à la cause royaliste, qui appartenaient aux huit bataillons français de la garnison de Toulon.

Commandé par M. de Boissgelin, qui en fut nommé major, ce régiment du « Royal-Louis » fit des prodiges de valeur durant le siège, particulièrement lors de l'affaire du Cap-Brun.

Un autre corps français le « Royal-Provence », à la solde également de l'Angleterre, fut formé à Toulon mais les circonstances retardèrent les opérations nécessaires à son organisation définitive.

En fait, les forces de la coalition furent insuffisantes pour assurer une défense rationnelle et efficace du camp retranché de Toulon en 1793 ; en outre, elles manquèrent forcément d'unité et d'homogénéité et leurs éléments furent de valeur très inégale : excellente chez les uns, fort médiocre chez les autres.

L'Armée française :

Au moment où elle arrive devant Toulon, l'armée de la République ne représente pas non plus des effectifs très importants, qui soient même en rapport avec la mission qui lui a été confiée de reprendre notre grand port de la Méditerranée.

Tout au début, elle compte à peine huit mille hommes environ, bien insuffisants pour entreprendre un siège en règle. Après l'arrivée de ses renforts, cette armée ne sera finalement guère plus nombreuse que celle de ses adversaires ; elle comptera trente-cinq mille hommes environ.

Ses meilleures unités étaient celles provenant de l'amalgame des anciennes formations de l'Ancien Régime et de ce qui restait des volontaires levés en 1791, une partie de ces derniers ayant été libérée depuis. Le reste de la troupe est issu de la « levée en masse », ne possédant que quelques mois d'instruction, doté d'un faible encadrement et, en général, peu aguerri.

Mais cette armée française, il faut le reconnaître, contient de bons éléments et est animée surtout de la plus grande flamme patriotique. Elle a, notamment, un corps de sous-officiers excellents, de véritable valeur professionnelle, expérimentés et instruits ; elle renferme des officiers peu capables et d'autres d'une énergie, d'une capacité indéniables, et parmi ces derniers celui qui deviendra le plus grand capitaine des temps modernes : Bonaparte.

Car toute l'armée royale d'avant 1789 n'a pas émigré. Un certain nombre d'officiers nobles sont demeurés en France et veulent continuer à servir ; Narbonne leur a noblement donné l'exemple, « Il n'appartient qu'à vous, mon Général », écrit au marquis de Bouillé un gentilhomme de ses amis, « de se souvenir que vous êtes Français ».

« C'est à l'Armée qu'est la place des gens de cœur » écrit un autre noble qui vient de sortir frais émoulu des écoles militaires (de Dommartin). « Quand même toute l'Armée émigrerait, je resterais en France » a dit à son tour l'illustre La Tour d'Auvergne qui devait tomber, en 1800, sur le champ de bataille d'Oberhausen, en Bavière.

Cette armée de la Révolution, qui en cet automne de 1793 est sous les murs de Toulon, ne s'occupe pas (nous parlons des officiers et soldats) de ce qui se passe à Paris ni de ceux qui sont à la tête de l'État. Ce n'est pas pour eux mais pour la France qu'elle combat. Elle regarde en avant où sont les étrangers qui veulent démembrer la patrie et non en arrière où sont les factions qui la déchirent ; elle va au plus pressé qui est le salut de la nation. Non ! cette armée n'hésite pas sur la conduite qu'elle doit suivre car, à ses yeux, il n'y en a qu'une : marcher à l'ennemi. Le devoir est là et non ailleurs ; cela suffit à ces soldats.

Tant que la coalition menacera les frontières, tant que des émigrés égarés s'armeront pour une revanche, tant que la France se trouvera en danger et les justes principes de la Révolution en péril, l'armée se battra sans demander autre chose à ses chefs que de la mener au combat.

Dans l'entraînement mystérieux qui la guide, il y a une sorte d'instinct impérieux et sacré. Elle fait spontanément ce qu'une sagesse réfléchie aurait pu lui inspirer. Pour elle, en un mot, un seul devoir : maintenir et défendre l'intégrité de la France dont elle est devenue la grande ressource en cette heure critique de son histoire.

SA COMPOSITION DEVANT TOULON

Elle était la suivante :

Unités régulières : 10^e, 23^e, 28^e (ex-régiment du Maine), 35^e et 59^e (ex-régiment de Bourgogne) d'infanterie, soit 6.000 hommes environ ;

- détachements des 9^e (ancien Lorraine) et 15^e dragons, du 14^e chasseurs à cheval, du 5^e régiment de cavalerie ; au total, 500 hommes environ ;
- artillerie de ligne : 15 officiers et 530 hommes ;
- artillerie de marine : 210 officiers et 391 hommes.

Troupes de la Levée : bataillon de volontaires de la Drôme 3^e, 4^e, 5^e et 8^e bataillons des volontaires de l'Isère, 1^{er} chasseurs de l'Isère, compagnie franche de La Seyne (2 officiers et 53 hommes), compagnie franche de Sanary (39 hommes), compagnie franche de La Ciotat (59 hommes), 2^e bataillon de volontaires de Brignoles (595 hommes), 7^e bataillon du Var (486 hommes).

Volontaires de la Côte-d'Or, de la Gironde, 1^{er} bataillon du Mont-Blanc ; volontaires de l'Ardèche, de Vaucluse, de l'Ariège, des Hautes-Alpes, des Landes, de l'Aveyron, de l'Hérault, de la Haute-Garonne, 5^e bataillon des Bouches-du-Rhône, compagnie des volontaires du Luc (67 hommes), 1^{er} bataillon de volontaires de Barjols (595 hommes), 1^{re} compagnie de Cotignac (82 hommes), bataillon de volontaires du Beausset (306 hommes) et 1^{re} compagnie de gardes nationaux de Bandol (67 hommes).

Divers : légion des « Allobroges », « Montagnards » de Marseille, compagnie du « Bec d'Ambès » (Gironde).

Artillerie volontaire : elle comprend des contingents de diverses provenances dont les canonniers de la Côte-d'Or, de la Lozère, de Pont-Saint-Esprit, etc. ; en tout : une trentaine d'officiers et 7 à 800 hommes.

À la fin novembre 1793, l'effectif général des forces françaises s'élève à 37.978 officiers, sous-officiers et soldats, dont 2.262 sont dans les hôpitaux et 431 en congé.

L'armement :

Ce dernier était relativement récent en 1793. L'infanterie française était armée du fusil modèle 1777 et l'artillerie composée de l'excellent matériel du système Gribeauval.

Cet armement fera, sans modifications, toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire ; ce sera encore celui de nos troupes au début de la campagne d'Algérie en 1830.

Le fusil modèle 1777, en tir ajusté, portait à 150 mètres environ et à 400 mètres à balles perdues. Avec des soldats bien exercés, il pouvait fournir quatre coups à la minute en moyenne.

Le matériel d'artillerie Gribeauval était constitué de pièces de canon à âme lisse, calibrées en livres. À Toulon, les pièces généralement employées pendant le siège furent des canons de 2, 4, 8 et 12 livres pour l'artillerie légère ; de 16, 24, 36 livres plus une couleuvrine de 44 livres pour l'artillerie lourde.

Nous ne sommes pas exactement renseignés sur les portées exactes de ces matériels ; les Archives de la Guerre font état de hausses et de tables de tir donnant une bonne précision jusqu'à 1.000 mètres. D'autre part, certains auteurs parlent de portées atteignant 1.500 à 2.000 mètres à obus perdus. Il en est de même pour les mortiers qui, eux, étaient calibrés en pouces ; les calibres courants étant de 6, 8 et 12

pouces. Leurs bombes creuses et à mèche, chargées de poudre, se disloquaient en gros éclats ; quant à leur portée, extrême, on peut l'estimer à 800-1.000 mètres selon les calibres ²⁸²

L'artillerie ennemie à Toulon possédait, en général, une portée supérieure à celle des Français du fait qu'elle avait installé des canons de marine dans certains ouvrages, du calibre 24 ou 36, au Caire par exemple.

LES OPERATIONS DECISIVES

L'heure de la décision approchait en cette fin d'année 1793. Bonaparte, on s'en souvient, n'avait pas fourni son bulletin habituel le 14 décembre au ministre de la Guerre ; il avait évidemment autre chose à faire à la veille de la bataille finale.

Les batteries françaises en position avancée avaient, à cette date, à des jours différents, commencé leurs tirs de destruction ou de harcèlement contre les organisations et troupes adverses.

Ces batteries, qui étaient les plus rapprochées de l'ennemi, étaient, nous le rappelons ici, disposées en un vaste arc de cercle autour de ses positions du mont Caire qu'elles avaient pour mission principale de pilonner.

Etant donné le rôle particulier de leur action dans la bataille, les discussions et hypothèses auxquelles ont donné lieu les positions qu'elles ont occupées sur le terrain et les missions qui leur avaient été dévolues par le commandement, nous avons cru devoir consacrer à ces batteries, après étude approfondie, une rubrique spéciale définissant leur site et leur véritable situation géographique sur le champ de bataille seynoïsi ainsi que les tâches qu'elles avaient respectivement à remplir.

EN PREMIER LIEU,

LA BATTERIE DITE DES « HOMMES-SANS-PEUR »

C'est incontestablement la batterie dont le souvenir est demeuré le plus vivace dans la mémoire des gens du pays ²⁸³.

Son armement, au 11 décembre 1793, était, comme nous l'avons déjà dit, composé de : 3 pièces de 16, 3 mortiers de 8 pouces et 2 mortiers de 12 pouces ²⁸⁴.

282. Cette question des portées des matériels d'artillerie est importante pour l'étude des opérations militaires du siège de Toulon de 1793.

Certaines déductions, tirées des faits et des rapports de Napoléon, conduisent à admettre que les pièces de gros calibres pouvaient, à cette époque, effectuer des tirs de harcèlements jusque vers 3.000 mètres, et que les mortiers de Marine à longue portée, pouvaient lancer leurs projectiles jusqu'aux approches de 2.500 mètres.

283. Une tradition veut que Bonaparte y aurait électrisé ses canonnières, soumis à un feu très vif, en faisant dresser un écriteau portant ces mots : « Ici sont les hommes sans peur » (?) ; personnellement nous pensons que ce nom lui avait été donné au début du siège comme ceux des autres batteries, mais la légende est belle.

284. D'après l'état annexé à la lettre du 11 décembre 1793, adressée par Bonaparte au citoyen Dupin, adjoint au ministre de la Guerre.

Elle était installée sur le promontoire oriental de la colline Gaumain, à l'éperon où se rencontrent les quartiers de l'Evescat, Saint-Lambert et Gaumain, à 50 mètres d'altitude environ et au-dessus du lieu dit « La Chênelaye » qui forme le versant nord de ladite colline Gaumain qui domine la ville de La Seyne et ses Chantiers.

La batterie des « Hommes-sans-Peur » était à 580 mètres de la redoute anglaise, dite « Mulgrave » ou « Le Petit Gibraltar », sur l'emplacement de laquelle a été construit depuis le fort Napoléon actuel (cote 86,3 m) ; cette redoute occupait le sommet du mont Caire qui était séparé de la batterie française par le vallon de Saint-Lambert et le chemin, dit de l'Evescat, qui conduit de La Seyne à Tamaris et aux Sablettes.

Les « Hommes-sans-Peur » avaient pour mission de battre les objectifs purement terrestres constitués par les positions ennemies du mont Caire, particulièrement l'ouvrage « Mulgrave », son annexe, la batterie « Saint-Philippe », les pièces volantes des intervalles et les rassemblements de troupes pouvant se montrer.

Et le site dans lequel nous plaçons ici la batterie des « Hommes-sans-Peur » répond bien, dans sa réalité, aux paroles de Bonaparte dans son rapport du « 24 octobre déjà cité : « L'on établira ce soir la batterie des « Hommes-sans-Peur » au-devant des Deux-Moulins, etc. ».

En effet, la hauteur où se trouvait notre batterie est, à fort peu de chose près, dans l'alignement même, est-ouest, du sommet Caire (redoute anglaise, signal 86,3) avec les deux moulins à vent du quartier Laffranc, à l'ouest, que veut désigner Bonaparte, exactement à 5° sud.

C'est d'ailleurs le seul relief (celui des H.S.P.) qui, au-devant desdits moulins de Laffranc, se détache nettement à l'orient de ces derniers.

De la hauteur des moulins de Laffranc, on en reçoit la saisissante confirmation. Ces moulins s'élevaient sur une croupe dominant un vallon, du nord, et à l'est le chemin vicinal ordinaire numéro 2 de La Seyne à Notre-Dame de Bonne-Garde, de Sicié, par les Moulières et Janas ; d'eux, il subsiste encore une tour entière, incorporée au corps d'une villa entourée d'un bosquet de beaux arbres. Le second moulin, qui était fort proche de l'autre, n'a laissé que l'empreinte de ses fondations sur le Sol ; au début du XIX^e siècle, il était déjà en ruine.

Les moulins de Laffranc, repères précieux pour l'identification de l'emplacement de la batterie des « Hommes-sans-Peur », figurent encore au cadastre de la commune de La Seyne sous les numéros 1153 et 1158. Or, ce cadastre a été établi d'après les travaux commencés sur le terrain sous le premier Empire, époque où l'aspect local des lieux, tel qu'il se montrait en 1793, avait vraisemblablement fort peu changé.

Aujourd'hui s'élève, à l'endroit où en 1793 était la batterie des « Hommes-sans-Peur », une ancienne bastide et une villa appartenant à la famille Donnart.

L'étude des lieux et des documents, de la topographie, n'est pas le seul élément qui nous a fait placer cette batterie sur l'éperon de Gaumain ; d'autres raisons ont motivé notre choix et fortifié notre conviction sur sa position pendant le siècle, ainsi

que sur les emplacements et missions des autres batteries qui ont participé à la bataille de 1793 en terre seynoïse ²⁸⁵.

Faute de posséder une connaissance suffisante du terroir de notre commune et de sa toponymie, de ses aspects véritables, de ses particularités et aussi des missions militaires qu'avaient à remplir les batteries, de leurs moyens d'action, bien des auteurs qui se sont occupés de ces problèmes, hommes parfois éminents, ont versé dans des erreurs et, à l'appui de leurs travaux, ont dressé des cartes invraisemblables.

Nous sommes heureux de nommer ici plusieurs des narrateurs qui ont vu clair dans cette affaire bien que certains détails aient pu échapper à quelques-uns d'entre eux : nous nommons les commandants Nel et Morazzani, Louis Henseling, Paul Maurel, Raoul Fouraignan, Georges Duruy, lieutenant-colonel Giraud.

LA BATTERIE DES « BRAVES » OU DES « CHASSE-COQUINS »

Dans le sud et sur la droite de la batterie des « Hommes-sans-Peur », à 500 mètres environ à vol d'oiseau de cette dernière, fut établie tardivement une batterie qui reçut le nom de batterie des « Braves » ou « Chasse-Coquins » et qui n'entra en action que le 15 décembre.

Son armement était composé de 3 pièces de 16 et de 3 mortiers.

Son emplacement peut être placé à proximité d'une propriété Blanc, à 50 mètres d'altitude, sise sur une croupe arrondie se trouvant à l'ouest immédiat de la villa « L'Oasis » dont le clos borde le chemin de l'Evescat à l'est ; la campagne Blanc dont il s'agit étant elle-même située sur le chemin dit de « Gaumain » qui relie le chemin de l'Evescat au quartier du Pont-de-Fabre où passe la grande route de La Seyne aux Sablettes et à Fabrégas.

On remarquera que, dans tous les rapports officiels de Bonaparte que nous avons cités, la batterie des « Braves » est toujours placée après la batterie des « Hommes-sans-Peur » et à la droite de cette dernière.

Des projectiles et autres vestiges de 1793, trouvés sur divers points du terrain, confirment l'existence d'une batterie à cet endroit.

Comme pour les « Hommes-sans-Peur », les « Braves » ou « Chasse-Coquins » eurent une mission purement terrestre, c'est-à-dire de destruction contre l'ouvrage Mulgrave et ses abords du Caire dont on devait apercevoir, d'une façon plus dégagée, le sommet en 1793, la végétation étant faite alors de vergers d'oliviers, d'amandiers ou de figuiers, arbres moins élevés et aux ramures moins imposantes que les grands pins d'aujourd'hui qui donnent d'ailleurs un charme incontestable au paysage actuel.

Certains, se basant sur une tradition respectable mais non probante, ont voulu voir à l'emplacement de la batterie des « Braves » celui des « Hommes-sans-Peur », les propriétaires des deux endroits s'étant nommés également Blanc ; coïncidence qui

285. Avec le précieux concours de M. le lieutenant-colonel Augustin Giraud, nous avons, nous-même, procédé à une étude très approfondie du problème de la position de la batterie des « Hommes-sans-Peur » et du rôle joué par les diverses batteries françaises ayant participé aux opérations militaires qui se sont déroulées sur le territoire de La Seyne au cours du siège de Toulon en 1793.

a créé une confusion relative, d'autant plus que d'excellents auteurs, bien intentionnés, ayant vu les choses exactement, n'ont pas suffisamment précisé la topographie des lieux et surtout leur désignation, des détails locaux qu'ils ignoraient probablement leur ayant échappé ²⁸⁶.

Les lignes que nous consacrerons bientôt à la troisième ²⁸⁷ de nos batteries avancées, confirmeront, à notre avis, que la situation de la batterie des « Braves » était bien là où nous venons de la placer.

LA BATTERIE DES « RÉPUBLICAINS-DU-MIDI » OU DES « JACOBINS »

La position de cette batterie doit être placée dans le sud même du massif du Caire (fort Napoléon) à la cote 50, et à droite du petit col que franchit la route allant de La Seyne à Tamaris ; l'emplacement de ses pièces devait occuper un petit plateau occupé aujourd'hui par une élégante villa appartenant à M. Trojani.

Cette batterie était à 380 mètres des palissades de la redoute Mulgrave (fort Napoléon) ; « 200 toises du camp anglais » dit le rapport de Bonaparte du 14 novembre 1793. Elle avait reçu un armement répondant à sa mission qui consistait, d'une part, à bombarder le Caire et, d'autre part, à battre les communications et relations des arrières anglais avec la flotte alliée se tenant au large du rivage de Balaguier ; comme nous l'avons déjà indiqué, cet armement était, en dernier lieu, de 3 pièces de 24 et de 5 mortiers de 8 et 12 pouces (état joint à la lettre de Bonaparte du 11 décembre 1793, à l'adjoint à la Guerre Dupin).

Cette batterie des « Jacobins » était commandée par un artilleur distingué, le lieutenant Vermot, estimé de Bonaparte qui lui écrivait, le 14 décembre, les lignes suivantes :

« Je vous préviens que 2 pièces de 24 (en complément d'armement), approvisionnées à 100 coups par pièce, viennent de partir pour votre batterie. Je compte trop sur vous pour m'inquiéter d'aucune manière ; je suis persuadé que votre batterie doit être prompte. »

L'officier à qui Napoléon faisait ainsi confiance saura remplir la mission que l'on attend de lui. Dès le 20 novembre 1793, avec ses trois canons de 24, il a

286. Ces auteurs, MM. Henseling et Nel, qui étaient des Toulonnais, ont bien voulu, sans conteste, mettre la batterie des H.S.P. à l'endroit que nous avons, nous-même, épousé, c'est-à-dire proche de la villa Donnart, au quartier Gaumain-Chênelaye dominant La Seyne, mais ils ont omis, malgré tout leur savoir, trois choses : 1° de préciser ces indications toponymiques ; 2° de définir la famille Blanc, dont il s'agit ; 3° de situer les fameux deux moulins à vent, dont parle Bonaparte, existant au quartier Laffranc, qu'ils paraissent avoir, de bonne foi, ignoré ou confondu avec ceux des Quatre-Moulins.

La propriété Donnart appartenait, il y a une quarantaine d'années, à M. Joseph-Baptistin Blanc, ancien contremaître aux Chantiers de La Seyne, et à son épouse née Hubert Elisabeth. Par la suite, cette propriété fut cédée à M. Merle, pharmacien, qui la vendit plus tard à la famille Donnart, les actuels propriétaires ; de nombreux boulets y ont été trouvés, et les vestiges de la redoute de 93 y étaient, paraît-il, très apparents il y a un certain nombre d'années. D'autre part, une plaque commémorative existe sur la façade de l'ancienne bastide, plaque posée en 1921.

287. Batterie des « Jacobins » ou des « Républicains du Midi ».

commencé à effectuer des tirs de harcèlement, à boulets rouges par-dessus la dépression existant entre la redoute ennemie, dite de Saint-Charles, située sur une croupe à l'est de Mulgrave, à la cote 65,9, et le fort de la tour de Balaguier. Ces tirs sont destinés à gêner tous les mouvements (acheminement de renforts, convois de ravitaillement et de munitions, transfert de blessés, etc.) qui peuvent s'effectuer sur le rivage de Balaguier, entre le fort de ce nom et celui de l'Éguillette, au nord, et par des embarcations ou chalands, dans la zone maritime avoisinante.

La distance de ses canons à ces objectifs variait entre 1.400 et 1.800 mètres.

D'autre part, avec ses mortiers de 12 pouces, Vermot ne manque pas de harceler les mêmes buts tout en prenant à partie les bas du versant oriental du Caire, notamment les voies d'accès à la principale organisation fortifiée anglaise, celle de Mulgrave ; cela ne l'empêche pas de coopérer au bombardement, proprement dit, de cet ouvrage et du fortin de Saint-Charles qui sont déjà battus par les « Hommes-sans-Peur » et, plus tard, le seront en outre par les « Chasse-Coquins ».

De tout ce qui précède, il résulte évidemment que la mission assignée par Bonaparte : « Battre les communications de Mulgrave avec ses arrières terrestres et maritimes », ne pouvait être exécutée que par la batterie des « Républicains-du-Midi » ou « Jacobins » dont la situation géographique permettait une telle mission et qui possédait des matériels appropriés.

L'hypothèse, qui a été parfois avancée, que cette batterie aurait été située sur la colline où nous avons mis les « Hommes-sans-Peur » est à écarter absolument, car ayant devant elle, fermant tout l'horizon est, l'écran du massif du Caire et de ses contreforts, elle se serait trouvée dans l'impossibilité complète de voir ses buts et encore plus de les atteindre ; en effet, depuis le 14 novembre, la flotte coalisée a été chassée de la Petite rade et a dû se réfugier dans la Grande rade, entre la Grosse Tour et le Cros Saint-Georges de Saint-Mandrier, échappant, par conséquent, à toute observation et à toute action d'artillerie de la part de batteries placées sur les hauteurs situées à l'occident du massif Caire.

À LA VEILLE DE L'ASSAUT

Les troupes françaises, qui pensaient que de graves événements étaient proches, devenaient fiévreuses et ardentes ; volontiers, aux avant-postes, on gaspillait de la poudre. Des tirailleurs, jetés au-devant des lignes, entretenaient un feu presque continu et se livraient à de fréquents coups de main contre les postes ennemis, capturant quelques prisonniers qui étaient aussitôt conduits à l'état-major républicain qui les interrogeait afin de connaître, si possible, les intentions du commandement adverse.

Des renforts provenant de l'arrière s'acheminaient vers le futur front de bataille afin de l'étoffer pour le combat.

Le 11 décembre, la 11^e bataillon des volontaires de la Drôme (622 hommes) a pris une position d'alerte au sud des dernières maisons de La Seyne, vraisemblablement au quartier de la Canourgue (La Chanoinie) où se trouve, de nos jours, le stade A.-Scaglia. Cette unité appartient à des formations du département de la Drôme qui se sont déjà révélées excellentes au cours du siège (troupes de la levée en

masse de 1793) ; il faut signaler aussi, puisque nous y sommes, les 3^e, 4^e, 5^e, 8^e bataillons et 1^{er} chasseurs du département de l'Isère, unités de volontaires qui se montreront parmi les meilleures de l'armée républicaine, aussi bien par leur discipline que parmi leur valeur au feu.

Par ailleurs, à la date du 14 décembre, le chirurgien en chef de l'ambulance d'armée, stationnée au quartier Lombard, dans la commune de Six-Fours, réclame à l'Intendance militaire du linge et des ustensiles dont son service se trouve dépourvu ²⁸⁸.

Dès ce même jour, les batteries françaises de première ligne, soutenues par l'artillerie de celles placées sur leurs ailes, ont déclenché une canonnade nourrie et continuelle, lançant nuit et jour boulets, obus et bombes dans le camp retranché ennemi et sur les autres positions alliées dans les limites de leur portée. Le 16 décembre, en particulier, Bonaparte fait exécuter des tirs encore plus violents sur Mulgrave et sur ses défenseurs ; un tonnerre ininterrompu ébranle la contrée et réveille les échos des montagnes des alentours.

Des pluies abondantes et le mauvais temps, fréquents en cette saison de l'année, rendaient la mer mauvaise et gênaient fortement la navigation des petits navires alliés, ce qui contrariait grandement le ravitaillement et les liaisons des troupes ennemies de la presqu'île de Balaguier qui, ne recevant pas de la sorte tous les secours nécessaires, se voyaient livrées à leurs propres moyens ; une partie de ces troupes n'avait d'ailleurs pas été relevée depuis près d'un mois.

C'est ainsi que, sur son front ouest, allait être joué l'acte décisif du drame de Toulon.

OFFENSIVE DES FRANÇAIS ET PRISE DE MULGRAVE

Le 17 décembre 1793, vers une heure du matin, par une nuit très sombre, illuminée seulement par les feux et les signaux lumineux des belligérants, à travers un temps épouvantable fait de bourrasques et de grosse pluie, l'attaque générale des Français contre le massif du Caire est déclenchée.

Au cœur de la nuit et en silence, trois colonnes se sont mises en route pour assaillir le massif du Caire par plusieurs côtés à la fois ; par le nord, l'ouest et le sud-est. Guidées par des gens du pays, elles grimpent, non sans difficultés, à travers les restanques garnies d'oliviers et d'amandiers ²⁸⁹.

288. Lettre du chirurgien-chef de la Division de l'Ouest, d'Isoard, datée du quartier Lombard (14 décembre 1793).

289. L'aspect général de la campagne seynoise où se sont déroulés, en 1793, les événements militaires que nous racontons, a quelque peu changé d'allure depuis un siècle et demi. Les versants de nos collines étaient alors recouverts de vergers d'oliviers, d'amandiers ou de figuiers ; les bois de chênes et de pins occupant surtout les parties rocheuses ou incultes du pays, tandis que les vallons contenaient des parcelles de vignes (il s'en trouvait aussi dans les vergers d'oliviers), de céréales et de culture maraîchère. Peu de grands immeubles, ça et là quelques bonnes vieilles bastides du type provençal, des petits cabanons où, en temps de paix, les citoyens venaient passer leur dimanche.

Sous les ordres du capitaine d'artillerie Muiron, ami et compagnon d'armes de Bonaparte, un bataillon de chasseurs, que guide un Seynois, longe le rivage de Tamaris, marchant même parfois dans l'eau afin de pouvoir aborder Mulgrave à revers. Surpris de ce côté, les premiers postes anglais sont refoulés sur la position principale où ils donnent l'alarme ²⁹⁰.

Pendant ce temps, Dugommier, agissant avec vigueur, atteint les glacis de Mulgrave par l'ouest.

Enfin Bonaparte, qui avait eu en cette nuit du 16 au 17 décembre, en débouchant de la ville de La Seyne, un cheval tué sous lui, entraîne les soldats d'une troisième colonne qui se porte à l'assaut du versant nord du Caire en partant de ses lisières septentrionales, du côté du chemin de La Seyne à Balaguier.

L'alerte ayant été donnée dans le camp des alliés, de furieux combats se déroulent entre les assaillants et ses défenseurs, les Français étant soumis à des feux d'infanterie et d'artillerie très meurtriers. Ce n'est qu'après diverses alternatives faites, tour à tour, d'avances et de reculs, que les Français parviennent à franchir les défenses accessoires de l'ouvrage et à se hisser sur ses parapets, brisant, dans un effort suprême, la vive résistance de leurs adversaires. Alors, la redoutable forteresse va tomber dans leurs mains. S'emparant des batteries qui la défendaient, les soldats de la Révolution forcent l'ennemi à battre en retraite vers la seule voie de salut qui lui reste, c'est-à-dire le rivage et les forts de l'Éguillette et de la tour de Balaguier contre lesquels sont rapidement retournés les canons de Mulgrave.

Cette victoire de La Seyne, dont les résultats devaient se révéler si considérables, coûta environ onze cents hommes aux troupes françaises et près de deux mille cinq cents aux alliés, en tués, blessés et prisonniers.

Elle fut l'œuvre collective des chefs et des soldats : de Dugommier, de Victor, de Delaborde qui eurent en l'officier d'artillerie Bonaparte, déjà entraîneur d'hommes, le plus précieux et le plus habile des collaborateurs.

Ajoutons que l'on compta, parmi les militaires grièvement blessés, le général Delaborde et le capitaine Muiron. Bonaparte, lui-même, reçut au cours de cette lutte ultime un coup d'esponçon (sorte de demi-pique) à la cuisse donné par un sergent

Quant au littoral de Tamaris et des Sablettes, il était plat et marécageux, garni de plantes aquatiques, semé d'arbustes, mais la baie du Lazaret passait pour être assez riche en poissons et en coquillages.

290. Muiron avait mis à profit un séjour qu'il avait fait, avant le siège de Toulon, dans l'ancienne résidence rurale des évêques de cette ville, au quartier du Crotton, pour reconnaître la région. Il put ainsi apporter, lors des opérations, un concours appréciable à Bonaparte par les renseignements qu'il avait recueillis sur le pays.

Le guide qui, en l'occurrence, accompagna Muiron, était, paraît-il, un cultivateur de La Seyne qui possédait un terrain dans la presqu'île de Balaguier. Ayant fourni au général en chef Dugommier des indications reconnues véridiques sur le passage permettant de tourner le mont Caire, ce Seynois fut chargé de guider les Français de Muiron dans leur délicate opération nocturne.

anglais²⁹¹ ; le 15 novembre 1793, déjà, il avait été légèrement blessé au front lors d'une attaque infructueuse ordonnée par le général Doppet sur le mont Caire.

Les Anglo-Espagnols s'embarquèrent sur des barques et sur des chalands rassemblés sur le rivage de Balaguier, sous la protection des canons de leur flotte protégeant leur retraite ; ils abandonnèrent à l'armée française de nombreuses bouches à feu de tous calibres, d'abondantes munitions, des vivres et du matériel de toute espèce. Les forts de Balaguier et de l'Éguillette furent bientôt réoccupés par des détachements du 4^e régiment d'artillerie de marine ; leurs canons ne tardèrent pas à ouvrir leur feu sur les bateaux ennemis et sur les abords du port de Toulon. Ces détachements y restèrent jusqu'au 8 février 1794.

Aussitôt après l'entrée des républicains à Toulon, on travailla à réparer les brèches et les dégâts occasionnés aux ouvrages de la presqu'île de Balaguier, en particulier à l'ancienne redoute « Mulgrave » ou du « Petit Gibraltar » que l'on voulait avoir en état de défense.

Jusque vers l'année 1915, il existait, sur le glacis Nord du fort Napoléon, une borne portant l'inscription suivante : « Ici, Napoléon Bonaparte fut blessé d'un coup de pique à la jambe par un soldat anglais » ; elle a malheureusement disparu.

Toutefois, les représentants du peuple ayant autorisé la Marine à prélever à Mulgrave les bois nécessaires à son service, les parapets, qui en étaient revêtus, s'écroulèrent et il fallut procéder, plus tard, à l'édification d'un nouvel ouvrage sur les ruines de ce qui avait été « Le Petit Gibraltar » de 1793 car les bois et autres matériaux que la Marine avait laissés furent, paraît-il, enlevés par les habitants de La Seyne pour leurs propres besoins²⁹².

Quant aux forts de la tour de Balaguier et de l'Éguillette, qui avaient peu souffert, leur remise en état fut rapidement effectuée.

Le chef du Génie Meynadier disait au ministre :

« La batterie retranchée située au pied de la tour de Balaguier est en bon état ainsi que la tour ; on a construit un four à rougir les boulets.

« Il est essentiel de continuer l'entretien du pied des deux batteries rasantes, par des contre-jetées en grosses pierres... ».

(rapport du 22 octobre 1795)

Mais, peu de temps après le siège de Toulon, le gouvernement avait prescrit au vice-amiral Thévenard de Pierron, inspecteur général des fortifications, de rédiger un mémoire sur la situation des deux rades. Ce haut fonctionnaire établit le travail qui lui

291. Louis Garros : « Itinéraire de Napoléon Bonaparte (1769-1821) ». Contrairement à ce que dit cet auteur, ce ne fut pas l'aide-chirurgien de la Marine Hernandez J.-F. qui soigna Bonaparte, à la suite de cette blessure, mais un médecin de La Seyne, le docteur Jacques-Mathieu Chargé (E. Davin : *Bonaparte au siège de Toulon* (1957) ; toutefois, Hernandez aurait soigné le futur empereur, quelques mois avant Toulon, pour la gale qu'il avait contractée sur *La Belette* qui le ramenait de la Corse en juin 93 (E. Davin, *passim*). La blessure de Toulon fut assez grave, et l'on craignit, un instant, l'amputation. (D'après le docteur Cabanel : *Au chevet de l'Empereur*, Paris, n.d.).

292. D'après le rapport au ministre de la Guerre du chef du Génie S. Meynadier (1^{er} brum., an IV ; 22 octobre 1795).

était demandé le 16 ventôse an II (6 mars 1794) ; il concluait à l'insuffisance des défenses de la presqu'île de Balaguier et à la nécessité d'y remédier en construisant un fort puissant sur le sommet même du massif du Caire, à l'endroit où le Anglais avaient édifié leur « Petit Gibraltar ». Ce fort, ajoutait l'inspecteur général, étant établi selon le système de l'ancien inspecteur Michaud et soutenu par deux batteries parfaitement retranchées situées sur les hauteurs, en arrière, dominant les ouvrages existants de Balaguier et de l'Éguillette.

Ainsi serait établi l'équilibre dans les défenses de la Petite rade. D'autre part, l'inspecteur de Pierron signalait la nécessité de fortifier l'île des Embiez pour défendre la rade du Brusc et interdire un débarquement sur la côte ouest en commune de Six-Fours.

LA CHUTE DE TOULON ET SON ÉVACUATION PAR LES FORCES COALISÉES

Après la chute de Mulgrave, Bonaparte avait pu dire à ses soldats : « Demain ou après-demain, nous souperons à Toulon. Du fait de l'occupation, par les Français, de la péninsule de Balaguier, la situation dans cette ville était devenue, en effet, intenable et dangereuse pour les alliés ²⁹³.

Le 18 décembre 1793, jour à jamais mémorable, les généraux coalisés se réunirent pour délibérer sur les moyens à prendre en vue d'effectuer l'évacuation de la place forte et du port de guerre de Toulon.

Sur ces entrefaites, la montagne du Faron venait d'être occupée aussi par le général Lapoype qui l'avait escaladée par le pas de Leydet, le pas de la Masque et du côté du Revest ; au matin du 18, le drapeau tricolore flottait sur ce massif.

Les garnisons alliées, qui occupaient encore certains ouvrages et forts de la place, firent à la hâte leur retraite sur la ville ; elles furent aussitôt embarquées et dirigées sur la flotte dont les navires, chargés de troupes, de matériel et de malheureux civils étaient sous voiles, prêts à appareiller.

À l'aube du 19 décembre, les vaisseaux anglais, espagnols, napolitains et, malheureusement, quelques français, appareillèrent de la Grande rade et se dirigèrent vers les îles d'Hyères où le mauvais temps les retint jusqu'au 5 nivôse an II (25 décembre 1793). Ces vaisseaux emportaient avec eux un certain nombre de royalistes, d'habitants de Toulon et des environs qui s'y étaient embarqués durant la nuit et qui fuyaient leur pays, redoutant des représailles, tandis que le reste de la population était en proie à l'agitation et au désespoir.

Affreuse scène que devait éclairer lugubrement l'incendie de l'Arsenal et d'une partie des bâtiments français livrés aux flammes par les Anglais, tandis que

293. Il était temps que Toulon succombât, car les difficultés du ravitaillement devenaient de plus en plus difficiles pour l'armée de la Convention. D'après une lettre des représentants Barras et Fréron au Comité de Salut Public, datée de Marseille, 11 frimaire, an II, les troupes françaises vivaient au jour le jour, et « c'est avec une peine excessive », disaient-ils, « que nous les faisons vivre, aussi bien notre armée en Italie que celle qui est sous Toulon, car les départements du Var et des Bouches-du-Rhône sont très appauvris par la guerre ».

retentissaient les explosions dans les forts de La Malgue, d'Artigues, de Sainte-Catherine et de Saint-Antoine, dans les poudrières et magasins que les alliés avaient minés avant leur abandon.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces tristes événements dont l'histoire a été maintes fois écrite et dont le récit, trop détaillé, sortirait peut-être du cadre de notre ouvrage. Il nous faut signaler cependant que, parmi les vaincus, d'aucuns voulaient encore poursuivre une lutte sans espoir et, parmi ces derniers, le Seynois Féraud, l'énergique commandant du *Puissant*, digne, hélas ! d'une meilleure cause, qui proposa aux alliés de faire mouiller la flotte sous l'abri extérieur du cap Cépet et, sous une abondante concentration de feux, de faire taire les forts et batteries de la côte occupés par les républicains.

Après discussion, l'amiral en chef anglais Hood décida de renoncer définitivement au combat et donna à tous les navires alliés l'ordre de départ.

Ce fut le 19 décembre 1793, à quatre heures du matin, qu'un détachement français, de l'armée Dugommier, fort de quinze cents hommes, commandé par le général Cerboni, fit son entrée à Toulon par la porte de France.